

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

Comités du Morbihan - Côtes d'Armor

Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 50 F - carte de soutien annuelle : 100 F

117

DEUXIEME TRIMESTRE 2001

CITADELLE DE PORT-LOUIS

SOLENNEL HOMMAGE AUX 70 MARTYRS



◆ L'appel des morts
par Léon Quilleré et
Joseph Le Trécole.

◆ Instant
de recueillement
devant chaque portrait .

◆ Assistance émue ...

MORBIHAN

DROITS DES RESISTANTS : RECONNAISSANCE DES SERVICES

Le congrès National de l'A.N.A.C.R. réuni à Saint-Brieuc l'an dernier a pris acte avec intérêt des dispositions de la circulaire ministérielle du 2 juin 1999. Depuis sa publication, aucun dossier n'est plus recevable, l'exigence de l'homologation des services - notamment des attestataires - par l'autorité militaire n'est plus exigée pour un examen par la Commission Nationale. Il s'agit d'un acte positif auquel l'action de l'A.N.A.C.R. a contribué. Mais le congrès constate, avec regret et amertume, que perdurent des situations aberrantes et injustes selon les propres termes du ministre.

Des résistants de la première heure aux services remarquables se voient refuser l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance. Il est incontestable que la question générale de la reconnaissance des services accomplis dans la Résistance est loin, très loin d'être réglée.

La défense des droits des Résistants - plus particulièrement la reconnaissance de leurs services - reste un des domaines importants de l'activité de l'A.N.A.C.R.

Le comité départemental approuve pleinement les objectifs définis par le congrès.

1) Renforcement de la composition et du rôle des commissions chargées d'émettre un avis sur l'attribution des titres.

2) Attribution de droit du titre de CVR aux titulaires de la Croix de Guerre au titre de la Résistance ou de la Médaille de la Résistance.

3) Prise en considération de l'Attestation de Durée des Services dans la Résistance pour l'attribution de la Carte CVR.

4) Délivrance du Titre de Reconnaissance de la Nation ou tout du moins d'un diplôme reconnaissant sa contribution au combat pour la Libération à toute personne ayant participé à la Résistance.

LANGUIDIC : NECROLOGIE

Notre ami **Hervé MARTIN** nous a quitté le 28 mars dernier.

Combattant de la Résistance, il était vice-président du comité A.N.A.C.R. de Languidic depuis sa création en 1969.

Nous présentons à sa famille, nos sincères condoléances.



LANESTER : CEREMONIE A KERCAND

Une cérémonie particulière s'est déroulée à Kercand en LANESTER le 8 mai 2001, à l'occasion de la pose d'une palme du "SOUVENIR FRANCAIS" et d'une plaque "MORTS POUR LA FRANCE" apposées sur la stèle érigée à KERCAND à la mémoire des 8 victimes de la barbarie nazie en août 1944.

Les victimes sont désormais reconnues "MORTS POUR LA FRANCE" depuis le 26 décembre dernier. Les amis de la Résistance A.N.A.C.R. étaient associés à la cérémonie.



ERRATA

- Une erreur, due à une homonymie, s'est glissée dans l'article "La mémoire des Résistants oubliée ..." du numéro 116.

Notre ami Robert Le Doussal du maquis de POULMAIN est toujours des nôtres à LANESTER.

Son homonyme, qui lui, n'a pas appartenu au maquis de POULMAIN, nous a malheureusement quitté voilà plus de cinquante ans en INDOCHINE. Sa mémoire a été honorée, comme celle des 436 morbihannais "MORTS POUR LA FRANCE" en INDOCHINE entre 1940 et 1955, le 29 juin dernier lors de l'inauguration du mémorial de LAUZACH.

Toutes nos excuses, à notre ami Robert Le Doussal de LANESTER, pour cette regrettable erreur.

- Une autre erreur d'orthographe, du patronyme d'une victime de la barbarie nazie à KERCAND, apparaît dans le même article.

Il faut lire : PAVIC Léon, 31 ans.

AUBERGE DE KERNOURS

Rond-Point - 56700 KERVIGNAC

RESTAURANT - BAR (5 Salles pour groupes)

Cadre agréable et fleuri - Parking privé

Cuisine traditionnelle

Tél. 02 97 81 26 09 - Fax 02 97 81 11 53

Site INTERNET : <http://www.auberge-de-kernours.com>

SOUTIEN A "AMI-ENTENDS-TU"

"Ami-Entends-Tu" contribue au nécessaire devoir de mémoire, c'est le lien indispensable entre tous les adhérents de l'A.N.A.C.R.

Le comité de rédaction et le trésorier de la revue remercient chaleureusement les généreux donateurs et tous les abonnés fidèles.

Mme Gauld, St Sébastien-sur-Loire : 50 F - Mme T. Doré : Paris : 30 F
- M. Jaouen Louis : Scaër, 50 F - M. Le Masson Pierre, Gâvres : 100 F
- Marie-Louise Kergourlay, Vannes : 200 F - Comité de Bréhan : 300 F
- Marcel Raoult, Clohars-Carnoët : 100 F - Hubert Roque, Vannes : 100 F
- Le Minor Jean, Quimper : 50 F - Mme Guimard, Colpo : 50 F -
Lucien Eymery, Rouen : 150 F - Paul DANO, Lorient : 115 F - Mme
Jeannine Le Tallec, Valence : 200 F - Eugène Le Métayer, Beaugency
(45190) : 200 F.

CITADELLE DE PORT-LOUIS

MADAME MONIQUE VERGNAUD, MAIRE : "SOYONS VIGILANTS ET UNIS POUR UNE HUMANITÉ FRATERNELLE"

23 mai 1945 - 23 mai 2001 -, 56 années sont passées depuis l'horrible découverte du charnier de la citadelle de Port-Louis. Soixante-neuf corps affreusement mutilés sont mis à jour. Quelques semaines après la capitulation de l'Allemagne nazie ; **crimes de guerre, crimes contre l'humanité**, les coupables, retranchés dans la poche de Lorient, n'ont pas été jugés.

En ce 23 mai 2001, nous étions encore nombreux, au rendez-vous de la mémoire, à l'invitation de la municipalité. Entourant les familles des martyrs, les élus locaux, les représentants d'associations ...

21 drapeaux rendaient les honneurs.

Instants d'intense émotion : l'appel des morts pour la France, le dépôt des gerbes par Mme le Maire, par l' A.N.A.C.R., la F.N.D.I.R.P. et le chant des Partisans et la Marseillaise.

Au nom du président départemental de l' A.N.A.C.R., Jean Mabic rend hommage aux 70 patriotes morts pour notre liberté et dénonce l'horreur d'une telle barbarie :

"Ainsi des hommes peuvent se transformer, sous les imprécations d'un halluciné, leur faisant miroiter leur appartenance à une race de Seigneurs, en tortionnaires, en assassins.

L'Allemagne d'avant la guerre, était comme aujourd'hui, une nation hautement civilisée et pourtant voilà ce qu'il est advenu.

69 corps ensevelis sous une dalle de béton.

Quelques années plus tard le corps d'une femme était découvert dans les murs de la citadelle.

Si nous devons pardonner nous ne pouvons oublier et disons nous, qu'aucune Nation n'est à l'abri de tels actes...

Notre pays lui-même au cours des siècles fut le théâtre de tels débordements, entre autres les guerres de religion, et plus près de nous, la complicité du gouvernement traitre de Vichy dans le génocide des Juifs.

Si ces agissements n'atteignirent pas l'ampleur des crimes nazis, ils furent malgré tout caractéristiques de ce que peut déclencher la volonté d'exclure ou de détruire une minorité suivant sa race ou sa religion.

C'est pourquoi nous devons rester vigilants face à ces appels à un nationalisme rétrograde ou à ces pseudos idéologies se référant à de soi-disantes différences ethniques.

Soyons fidèles aux principes qui nous ont été enseignés par le Conseil National de la Résistance de Jean Moulin, pour que notre Patrie reste le Pays de la Tolérance et des droits de l'homme et du citoyen.

C'est le plus grand hommage que nous puissions rendre à nos martyrs qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême pour la défense de ces principes sacrés."



Charles Carnac président départemental
dépose la gerbe de l' A.N.A.C.R.

L'ÉMOUVANTE ALLOCCUTION DE MADAME LE MAIRE

"En ce jour de commémoration du 56^{ème} anniversaire de la découverte des corps des 69 martyrs au pied de la Citadelle, je vous remercie d'être venus accomplir avec nous ce devoir de mémoire.

23 mai 1945 : la France est libérée, le pays retrouve la joie de vivre. C'est dans cette atmosphère qu'une révélation d'un soldat polonais, enrôlé dans l'armée allemande, signale à Monsieur l'ingénieur Winter, commandant de la place, que des patriotes sont enterrés sous un stand de tir en béton.

On ne peut imaginer l'incrédulité et l'horreur de cette découverte. Et pourtant, à 1 mètre 50 de profondeur, on découvre les corps en décomposition de 69 jeunes garçons, affreusement mutilés.

Alignés le long du muret, côté Citadelle, c'est là que leurs parents ont pu les identifier.

Au pied de ce mémorial et malgré le temps passé, notre émotion est grande.

Le courage de ces héros débordant de patriotisme, qui ont préféré la mort à l'esclavage doit être un exemple pour toutes les générations.

Pour que nous puissions tous ensemble, et quel que soit l'endroit où se passent encore, aujourd'hui, de tels massacres, dire haut et fort NON.

NON à la barbarie,

NON à l'intolérance,

NON au racisme.

Ils ont lutté et donné leur vie pour que nous puissions vivre dans la paix et la sérénité.

Soyons vigilants et unis pour que partout dans le monde, leur message d'amour soit entendu et que plus jamais quelques dictateurs ne mettent en péril le devenir d'une humanité qu'ils ont voulu et que nous voulons fraternelle."

♦ TÉMOIGNAGE ...

Notre ami Léon Quilleré, président du Comité A.N.A.C.R. de Pluméliau, nous apporte son témoignage ... terrible vérité.

Rappelons que Léon est à l'origine de la réalisation de l'exposition Résistance et Déportation, présentée à la Citadelle de Port-Louis.

Il a aussi patiemment recueilli les portraits des 69 martyrs placés chaque année au-dessus des noms gravés dans le mémorial.

Témoignage devant le mémorial :

"Ici s'est achevé le parcours héroïque de 70 jeunes patriotes français. Je connaissais certains, des amis d'enfance, avec d'autres j'ai passé quelques jours et quelques nuits dans une cellule de l'école Sainte-Anne à Guémené sur Scorff, siège de la gestapo et des traîtres de la milice.

Le 15 juin 1944, vers 11 heures du matin, 32 internés sont appelés dans la cour de l'école... Ligotés par deux ou menottés, tous ont été frappés, torturés.

Emmenés jusqu'à la route sous bonne escorte, ils seront conduits en car jusqu'à la Citadelle. Le 16 juin au soir un autre groupe de cinq dont une femme, partira vers la même destination mortelle.

Les 70 martyrs sont morts sous la mitraille des nazis, mais je considère comme un devoir de dire l'atroce vérité.

Avant d'être assassinés ils avaient subi les pires tortures. Leurs ignobles bourreaux les avaient mutilés. La langue coupée, la bouche cousue avec du fil de fer, les yeux crevés... les membres brisés.

... Je n'oublierai jamais l'horrible souffrance endurée par mes camarades.

Avec l'A.N.A.C.R., j'appelle à la vigilance. Plus jamais ça ! Agissons pour la paix."



POCHE DE SAINT-NAZAIRE EN 1944 ET 1945

MISSIONS SECRETES PAR LE SERGENT ROGER LE BOULICAUT



Résistant de la première heure, président du Comité de Vannes de l'A.N.A.C.R., vice-président départemental, profondément attaché aux valeurs de la Résistance, notre ami Roger Le Boulicaut nous a quitté. Son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Quelques mois avant sa disparition, Roger avait transmis à la rédaction de notre revue un récit très précis des actions périlleuses accomplies alors qu'il combattait à la tête de sa section sur le front de la poche de Saint-Nazaire.

Missions secrètes très utiles...

Par devoir de mémoire, nous publions, à partir de ce numéro, le récit du Sergent Roger Le Boulicaut du 41ème régiment d'infanterie, 3ème bataillon.

PREMIÈRE MISSION

Ceci n'est pas écrit pour tirer gloire des faits mais pour établir la vérité, raconter ce que je sais. En lisant le livre "Le Morbihan en guerre" que Roger Leroux a écrit suivant des témoignages plus ou moins exacts, et enjolivés on pourrait penser que le front de la Vilaine était une véritable passoire que chacun pouvait franchir à sa guise.

J'étais à l'époque de ce front, sergent, chef de groupe et j'ai occupé à peu près tous les postes depuis Cremenach en Damgan jusqu'à Arzal en face de l'actuelle usine d'épuration des eaux de la Vilaine. Le poste que j'ai occupé le plus longtemps a été celui de Broël en octobre 1944 jusqu'au 15 ou 20 janvier 1945. Pendant cette période à cet endroit il n'est passé que le camarade Marcel Gouret de Pénestin qui a fait un aller et retour de quelques jours. Il était à la 10ème Cie du 41ème R.I. ex 1ère Cie du 1er Bataillon F.F.I. du Morbihan.

Ma compagnie qui stationnait au manoir de Broël était la 9ème Cie, ex-Cie de commandement du 1er bataillon, capitaine Le Frapper. Mon poste était à environ 1 km en avant, directement au bord de la Vilaine dans un pavillon de chasse, assez confortable, avec cheminée, et le bois ne manquait pas...

En arrivant sur le bord de la Vilaine, je m'étais vanté auprès de qui voulait l'entendre que je connaissais bien l'autre côté de la rivière et que s'il fallait quelqu'un pour traverser j'étais volontaire. C'était faux

car je ne connaissais que la Roche Bernard, la route de Nantes et celle de Saint-Nazaire par la Brière, c'est-à-dire par Herbignac, La Chapelle des Marais et Saint Joachim. A Pénestin, Camoël, Férel, Asserac, je n'avais jamais mis les pieds...

Par contre, j'avais un point de chute en Brière, 2 km plus loin que Saint Joachim. La famille de ma future épouse y était réfugiée de Saint-Nazaire dans une petite maisonnette inconfortable ou plutôt la dépendance d'une maison qui était une sorte de cabanon buanderie. Saint-Nazaire était rasé et il fallait bien faire avec ce que l'on trouvait. Toute la famille était donc enfermée dans cette poche de Saint-Nazaire avec les 20 000 allemands et environ 100 000 civils dont plus de 20 000 se trouvaient au sud de la Loire qui était un peu une poche dans la poche.

-Un vendredi de décembre, le 15, mais je ne suis pas absolument certain de cette date, on me fit savoir que je devais me rendre au P.C. du bataillon qui se trouvait à Muzillac et le lendemain me voilà donc parti avec le camion de ravitaillement. Je ne savais pas ce que l'on me voulait.

En débarquant du véhicule je tombe face au commandant Le Vigouroux qui d'emblée me dit froidement : - Alors, c'est vous qui passez de l'autre côté ? Je ne pouvais plus reculer !!... et il me dit :

"Voyez le lieutenant Roy qui va vous expliquer de quoi il retourne..."

Celui-ci que je connaissais bien, depuis la libération de Vannes, avait les fonctions d'officier de renseignement du bataillon. Il m'explique donc qu'il fallait passer la Vilaine pour entrer en liaison avec un certain monsieur Mahé, instituteur à la Baule ; le jeudi suivant à l'adresse de mon choix. Le jeudi, car c'était le jour à cette époque où il y avait congé scolaire hebdomadaire.

Il me fallait passer la Vilaine le dimanche soir et nous étions le samedi matin. Il me fallait récupérer mes vêtements civils car je n'allais pas traverser en sergent. Il me fallait emprunter un vélo pour aller jusque chez moi à Sarzeau à 25 km. Le lendemain, j'étais de retour avec mes vêtements civils, prêt pour le soir au P.C. de la compagnie. Nous attendions le lieutenant Roy avec les documents et aussi l'heure de la marée haute pour éviter de m'enliser jusqu'au ventre dans la vase des rives. Le capitaine a soif, aussi il ordonne au sous-off d'ordinaire : "Diberder, allez donc me chercher une bonne bouteille de vin pour donner du courage à ce garçon qui va franchir la Vilaine pour passer chez l'ennemi !" Pour peu il ne me restait pas une goutte.

Vers 18 h 30 le lieutenant arrive avec les documents. Je ne les ai pas vus, ils étaient enfermés dans une pompe à insecticide qui s'appelait je crois "Flytox", mais l'on n'en voit plus depuis longtemps. Si je suis pris, je dois faire mon possible pour faire disparaître le tout ! Comment ? Ce n'est pas très discret comme cachette, mais je n'ai plus beaucoup de temps pour trouver un autre moyen. Et de toute façon il n'est pas facile sur un homme de cacher des documents, aussi insignifiants soient-ils...

Nous voilà donc partis pour la Vilaine à 1 km. Je suis bien escorté ! Nous sommes bien 7 ou 8. Le moins rassuré est certainement mon frère Raymond de 5 ans mon aîné qui commande la section et a pris le commandement de mon poste en mon absence. Je suis confiant ! Depuis longtemps j'ai repéré l'autre rive et l'itinéraire que je vais emprunter. Le canot pneumatique à 2 places qu'a déjà emprunté une fois Marcel Gouret il y a déjà un certain temps, est là.

La marée est haute et l'eau au ras des herbes. Pour avoir les pieds bien au sec plus tard je me déchausse et me voilà pieds nus dans la neige. Ce n'est pas agréable et c'est même très froid. Il doit faire moins 5 ou 6 degrés. Pas de cinéma ! Je saute dans ma barque qui flotte sur un petit étier et en route pour la rive ennemie...Il devrait, je pense, faire clair de lune mais le temps est couvert, donc idéal. Assez clair pour me guider et depuis que j'observe cette rive je la connais bien. Pas de lumière bien sûr, pas un bruit sauf celui du clapot. Marin rameur, il ne me faut que quelques minutes pour traverser. A cet endroit, l'estuaire ne doit pas faire plus de 150 mètres de large.

Assis sur le côté de ma barque, je commence par me laver un peu les pieds, mais il n'y a pas trop de dégâts. Quel bonheur aussi d'avoir les pieds bien au chaud après ces 10 minutes ou peut être 15 dans ce froid. Je n'ai pas les pieds gelés !

(à suivre)

PORCARO

SIMONE BERNARD RÉSISTANTE DÉPORTÉE

Après une longue et pénible maladie, Simone nous a quittée.

Nous honorons dans ce cimetière, le souvenir d'une déportée résistante.

Mes fonctions de vice-président des anciens combattants de la Résistance, membre de l'union fédérale des anciens combattants pour le Pays de Guer, m'imposent le triste devoir d'apporter le suprême adieu à Simone, qui était membre de notre association.

Simone est née le 1er août 1915 à Porcaro; mariée à Monsieur Henri Bernard, receveur des postes à Porcaro, auprès duquel elle exerça les fonctions d'employée des P.T.T jusqu'à sa retraite.

Après l'école primaire, elle était aide-familiale chez ses parents, propriétaires exploitants de la Belle Alouette jusqu'en avril 1944 où elle fut déportée au camp de Dachau.

Simone entra dans la Résistance fin 1942, en relation avec ses frères et son beau-frère, Georges Babylo, appartenant à un réseau en région parisienne. Ils lui transmettaient les tracts qu'elle affichait dans les lieux publics : poste, gare, église, et vers Coëtquidan.

Début 1943 est né à Porcaro le réseau anglais Fistroy, clandestinement à la boulangerie Mansion, où se trouvait un poste émetteur; les utilisateurs de ce poste étaient deux agents anglais, Georges Bacon et Jacques Deschamps, hébergés à l'hôtel Moureaux. Ils furent arrêtés à Paris et exécutés. Avant de mourir il donnèrent l'adresse de l'hôtel Moureaux.

A partir de ce jour, le réseau fut démantelé. L'un des deux agents avait déclaré qu'il était musicien et breton. Les "boches", comme les



appelait Simone, arrivèrent en force, fouillèrent l'hôtel et découvrirent un accordéon appartenant à l'agent anglais. L'instrument fut examiné et détérioré pour le cas où il contiendrait un message. Ne trouvant rien, l'ennemi se vengea sur Simone ; interrogée, battue, subissant les sévices selon l'habitude en pratique chez ses bourreaux. Simone résista et ne dénonça aucun membre du réseau. Elle fut, ensuite, transférée au Camp de Coëtquidan pour y subir d'autres interrogatoires et d'autres brutalités; libérée, elle fut étroitement surveillée par la Gestapo.

Avril 1944, l'armée allemande enrôlait dans ses rangs des prisonniers Russes. L'un de ces jeunes Russes déserta et fut accueilli à l'hôtel Moureaux où se trouvaient cachés 2 réfractaires du S.T.O.. Ce Russe fut découvert et dénonça ses hôtes.

Simone fut arrêtée sur le champ. Transférée à la prison de Vannes et déportée au camp d'extermination de Dachau et libérée en mai 1945 par la 1ère armée française.

Elle subit les horreurs au camp d'extermination.

Ceux qui en revinrent garderont leur vie entière la vision de ce système concentrationnaire dont la conception était l'asservissement et l'anéantissement de populations entières.

A la libération, un sentiment d'horreur s'éleva dans le monde civilisé, l'Allemagne Hitlérienne avait industrialisé ses techniques de mort, sur les 230 000 déportés, 30 000 seulement ont survécus, 10 000 femmes Françaises résistantes furent déportées, 2 500 échappèrent à la solution finale.

Ces femmes ont pris une part active dans la Résistance. Nous devons rendre hommage à toutes ces femmes héroïques. Simone, tu étais de celles-là.

Ceux qui ont connu ou vécu ces périodes sombres n'oublient pas. Le temps n'efface pas le souvenir des atrocités commises par la barbarie nazie. A Porcaro elle a laissé ses empreintes.

Mon frère a été arrêté en 1942, incarcéré à la prison Lafayette à Nantes, jugé fin 1942 et déporté au camp de Buchenwald et transféré au camp de travaux forcés à Nieder-Roden, libéré par les Américains en mai 1945.

Souvenons-nous de Joseph Thommerot, arrêté à son domicile à l'âge de 17 ans. Il mourut le 19 mars 1945 au camp de Neulengamme.

Simone déportée en avril 1944.

Georges Duveau arrêté et interné à Fresnes.

En ces douloureuses circonstances, je présente au nom de l'A.N.A.C.R. mes condoléances attristées à la famille de notre chère Simone.

Jules Bernard, Président

◆ HENNEBONT

Notre ami Robert Le Louarn est décédé à l'âge de 76 ans.

C'est à Saint-Caradec Trégomel qu'il est entré dans les F.T.P. au sein de la compagnie Marseillaise commandée par le Capitaine Albert-Jean DINAHET.

Robert a participé à de nombreuses actions contre l'occupant, à des parachutages.

C'était un fidèle adhérent de l'A.N.A.C.R., qui présente ses sincères condoléances à sa famille.

AUX ANCIENS RÉSISTANTS DE L'A.N.A.C.R. PONTIVY

Comme je vous l'ai exposé lors de votre dernière Assemblée Générale, les Amis de la Résistance du comité local de Pontivy envisagent de réaliser une exposition sur l'occupation et la Résistance à Pontivy et sa région. Cette exposition sera l'occasion de faire découvrir, aux plus jeunes, les actions qui furent menées contre l'occupant nazi par les résistants pontivyens ainsi que la vie quotidienne dans notre ville à cette époque.

Pour mener à bien un tel projet, votre aide nous est indispensable, en particulier grâce aux documents et objets que vous pouvez avoir conservés. Nous sommes à la recherche de journaux, d'affiches, de papiers d'identité, de courriers, de photos, d'anciennes armes, vêtements, insignes, brassards etc... tout ce qui pourrait être un témoignage de la Résistance à Pontivy.

Bien entendu, tous les documents que vous nous confierez seront copiés (même les photos) et restitués très rapidement. Quand aux objets, ils seront traités avec le plus grand soin et rendus après l'exposition.

Si vous pouvez nous aider, prenez contact avec Fernand Cargouët (02.97.25.28.01) afin d'organiser la mise à disposition des documents.

En vous remerciant pour tout ce que vous pourrez nous apporter, je vous prie d'agréer, cher(e) ami(e), l'expression de mes salutations respectueuses.

Le responsable du comité des Amis de la Résistance : Jean-Pierre Le Clainche.

COMITE DE LOCMINÉ

C'est en présence de M. Gérard Lorgeoux, Conseiller Général, Maire de LOCMINE, que le Comité local des Anciens Combattants de la Résistance a tenu son Assemblée Générale annuelle sous la présidence de Lucien CARO.

A nos côtés, le chef de Brigade de la gendarmerie et son adjoint, des présidents et des membres d'Associations.

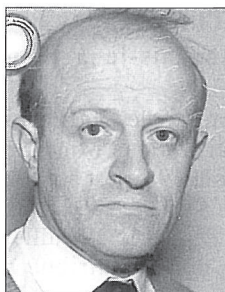
Le président du Comité a rappelé le rôle des résistants durant la guerre et le lourd tribut qu'ils ont payé pour la libération de la FRANCE.

C'est aussi un devoir de mémoire de rappeler que le Département comptait environ 12 000 résistants dont, hélas, plus de 2 000 ont laissés leur vie, soit au cours des combats ou fusillés après des tortures, ou en déportation dans les sinistres camps.

A l'issue de cette Assemblée, les participants se sont rendus devant la stèle du cimetière sur laquelle sont gravés les noms de nos camarades morts pour la FRANCE, pour un hommage avec des dépôts de gerbes.

Lucien CARO.

NECROLOGIE



Nous apprenons le décès, le 7 mai, d'un adhérent de notre Comité de LOCMINE : Gabriel SOULET, domicilié à LANGEAIS (Indre et Loire).

Il était employé pendant la guerre, en apprentissage chez Charles Le Gal, horloger bijoutier à LOCMINE, quand un responsable de la Résistance a fait sa rencontre. Il s'est porté volontaire pour être des nôtres, courant le mois septembre 1943.

Dans les maquis de la Motte, de Keryvalain et de Bostégalo en COLPO, des bois de la Touche en Moustoir-Ac.

Arrêté par les Allemands, torturé d'abord à LOCMINE puis à VANNES et ensuite déporté dans le camp d'extermination de DACHAU en Allemagne où il fut libéré par les Américains en 1945. Nos sincères condoléances à la famille.

MARIE LE FUR COURAGEUSE GROISILLONNE

ELLE A "ARRACHÉ" 180 PATRIOTES DU BAGNE ALLEMAND DE GROIX

Nous avons, dans ces colonnes d' "AMI-ENTENDS-TU", rendu hommage aux femmes dans la Résistance dont le rôle fut essentiel. Chaque année, à l'initiative de notre ami, le colonel Celestin Chalmé, une journée du souvenir leur est dédiée.

Un lecteur de notre revue de la Résistance Bretonne nous a fait parvenir un récit publié par "OUEST-FRANCE" peu après la libération.

C'est avec un grand plaisir que nous le publions, comme une contribution au devoir de la mémoire.

LORIENT (de notre rédaction) - Le hasard de la vie professionnelle m'avait conduit récemment au Pays du "Maquis Arden", dans cette région "Pourlette" de Guémené sur Scorff et de Bubry, dont la stèle du capitaine Jacques de Beaufort témoigne du sacrifice du sang.

- Je connais une bien belle histoire à ce sujet, me disait un ami lorientais, à Guémené, une histoire vécue. C'est une femme qui en est l'héroïne, bien méconnue d'ailleurs, et pourtant :

- Il faut me la dire.

- Venez avec moi.

Je me trouvai bientôt en présence d'une femme, jeune encore, elle a 36 ans, et pourtant mère de 6 enfants.

- Je vous présente, me dit mon ami, Mme Le Fur, née Stéphant Marie, de l'île de Groix, arrêtée par les Allemands, le 30 juin 1944, condamnée à 12 mois de prison par le Conseil de guerre allemand siégeant à Lorient, soupçonnée d'avoir contribué à l'évasion de patriotes français prisonniers des Boches à Groix. Et il ajoute: "La Gestapo ne put jamais faire la preuve de ce qu'elle avait fait réellement, car ils l'auraient fusillée. La preuve est faite, en effet, qu'elle a arraché au bagne groisillon 180 des nôtres."

Et la brave femme m'explique comment elle opérait pour diriger ces braves gens sur le Continent, c'est-à-dire par le truquage de fausses photographies et de cartes d'identité. Un jour, le truc ne réussit pas et le jeune homme qui devait en bénéficier parla, mais Marie Le Fur, dont la prudence et l'intelligence étaient à hauteur de la plus belle audace, avait eu le temps de détruire les papiers compromettants. Son mari, patron couvreur à l'île de Groix, avait été obligé de fuir l'île dans la crainte d'être arrêté.

Telle est rapportée dans sa simplicité l'odyssée de cette femme bretonne photographiée après son évasion à Vannes. Visage émacié, cheveux à peine repoussés, car on les avait coupés ras dans la geôle.

LE MAIRE DE GUEMENE CERTIFIE...

Et cette conduite magnifique demandais-je à mon interlocuteur, n'a pas été révélée?

-N'en doutez pas cependant, lisez: "Le maire de Guémené-sur-Scorff, sur l'attestation de témoins, certifie que Mme Le Fur, née Stéphant Marie, née à Groix le 9 août 1908, est arrivée à Guémené-sur-Scorff le 6 août 1944, après s'être évadée de la prison de Vannes où elle était incarcérée depuis le 19 juillet 1944, pour une durée de 12 mois, pour avoir contribué à l'évasion de 180 prisonniers français. Mme Le Fur, qui était sans argent, ni ressources à son arrivée à Guémené, a été

hébergée provisoirement à l'hôtel Cognic, ses six enfants ayant été évacués sur Pontivy: Joseph, né en 1930; Antoinette, en 1932; Jérémie, en 1933; François, en 1935; André, en 1936; Jean-Claude, en 1942."

Deux autres témoignages certifient les actes admirables et bénévoles de cette "Résistante par le fait". Ils émanent du capitaine commandant la 21ème compagnie F.F.I. et de la brigade de gendarmerie de Groix.

UN DES 180 NOUS PARLE ...

Je souhaitais vivement rencontrer l'un de ces hommes qui, parmi les 180 doivent leur liberté et peut-être la vie à notre héroïne groisillonne. Le hasard, qui fait souvent bien les choses, allait m'en procurer un, un authentique. C'était à la brasserie de l'Univers, Cours Chazelles à Lorient, où je m'entretenais ces jours derniers de l'affaire.

-Marie Le Fur, si je la connais, me répondit le garçon qui nous servait, René Conan, une vieille figure lorientaise, mais c'est ma libératrice. C'est elle qui m'a fait filer. Alors René, qui porte un veston blanc, comme il sied dans le grand café qui, le premier a rouvert ses portes dans notre ville après la reddition, m'explique son aventure:

-J'étais dans la Résistance dès 1943 au groupe "France Libération" et dès la formation des unités clandestines, j'appartins au 10ème bataillon comme caporal, bataillon Ranger, commandant Le Coutaller. Le 2 mai 1944, je fut "fait" par la Gestapo dans... mon lit à Guémené, dirigé sur Locminé d'effroyable mémoire, puis sur Vannes et condamné aux travaux forcés à l'île de Groix. C'est alors que j'entrais en relation avec Mme Le Fur qui me procura, comme elle l'avait fait pour tant d'autres, les pièces préparées qui me permirent d'embarquer au nez des douaniers allemands. Tous vous diront la même chose si vous les rencontrez, ajoute René Conan. Ah oui ! elle mérite bien qu'on parle d'elle.

Le caporal Conan a été cité par le général Allard.

Qu'ajouterais-je de plus, sinon demander que l'héroïque dévouement de cette brave française qui fut digne du nom breton son île : "Ener en Groach", la fée de l'île de Groix, soit retenu par les hautes personnalités du mouvement de la Libération du Morbihan.

Qu'on l'aide à meubler sa maison pillée pendant son incarcération, car elle a tout perdu et qu'on procure à son mari, son matériel artisanal qui lui a été volé et que peut-être..., aussi, on y ajoute la récompense morale que ses courageuses et patriotiques initiatives doivent lui valoir.

SARL JAVOT et Fils
Halles de Merville LORIENT
"Crêperie des Halles"
SAINTE-GENEVIEVE
56650 INZINZAC-LOCHRIST
Tél. 02 97 36 06 76

A.N.A.C.R. PAYS DE LORIENT

- DEVOIR DE MEMOIRE
- DEFENSE DE LA PAIX ET DE LIBERTES
- VIGILANCE



Le comité de l' A.N.A.C.R. du pays de Lorient a tenu son assemblée générale à Pont-Scorff. Assemblée dynamique, constructive.

Dans l'assistance, nous notons la présence de MM. Henri Scanvic, conseiller général de Lorient; Jean-Claude Perron, maire, conseiller général de Lanester; Jean-Pierre Le Ferrand, adjoint au maire de Ploemeur; le commandant de gendarmerie de Lorient; Joseph Ravallec, ancien maire de Caudan; les représentants d'associations patriotiques...

A la tribune, MM. Jeannot Nicolas, adjoint au maire de Pont-Scorff; Charles Carnac, président départemental; René Quéré, secrétaire départemental ; Jacques Jardelot, président du comité; Yves Quinio, trésorier; Robert David, président des Amis de la Résistance - A.N.A.C.R. -

M. l'adjoint au maire rend hommage à la Résistance: "Nous sommes heureux d'accueillir votre association qui rassemble les résistants du Pays de Lorient. Votre combat pour la Liberté et la Paix fut exemplaire...Grâce à vous nous avons retrouvé notre dignité".

Jacques Jardelot présente l'A.N.A.C.R. et son action permanente pour la mémoire.

René Quéré souligne l'intense activité développée dans le département.

Le rapport financier d'Yves Quinio précise que le comité compte 181 adhérents.

Robert David président départemental des "Amis de la Résistance - A.N.A.C.R. -" lance un appel pour le renforcement des "AMIS".

"Les amis de la résistance présents à cette AG représentent les 92

amis du comité du Pays de Lorient.

Ils font partis des 196 amis du Morbihan, et des 9940 amis au plan national.

Ces amis de la résistance, ont rejoint l' A.N.A.C.R. parce qu'ils éprouvent un intérêt passionné pour l'histoire de ce grand moment de lutte patriotique, humaniste et démocratique que fut la résistance; parce qu'ils éprouvent respect et admiration pour l'engagement de chaque résistant dans une lutte qui demanda discernement et courage personnel, contre l'occupation nazie et ses collaborateurs de Vichy; témoignent les dangers que coururent les résistants.

Ils sont venus rejoindre aussi les amis de la résistance, parce qu'ils sont inquiets de la resurgence des idées fascistes dans de nombreux pays dont le nôtre.

Ils sont inquiets, 56 ans après la victoire sur le nazisme, par les violences et actes racistes qui se multiplient.

Ils sont venus rejoindre les " amis de la résistance", parce que précisément ils trouvent dans ce que fut le combat des résistants, un exemple, une expérience pour lutter aujourd'hui contre ces fléaux qui sont hélas la concrétisation contemporaine des idéologies contre lesquelles les résistants se dressèrent."

En conclusion, Charles Carnac, président départemental souligne le caractère pluraliste de l'A.N.A.C.R. dont les actions essentielles sont: le devoir de mémoire, la défense des Libertés et de la Paix. La motion générale, présentée par Jean Mabie, fut adoptée à l'unanimité.

Après l'élection du conseil d'administration, une forte délégation

s'est rendue au monument aux morts où des gerbes ont été déposées. Instant de recueillement à la mémoire des patriotes morts pour la France.

**NOUS REMERCIONS
VIVEMENT
M. LE MAIRE DE
PONT-SCORFF
ET SA MUNICIPALITE
POUR L'ACCUEIL
CHALEUREUX, ET
L'AIDE MATERIELLE
APPORTEE PAR SES
SERVICES.**



MOTION ADOPTÉE PAR LE COMITÉ DU PAYS DE LORIENT LE 1^{er} AVRIL 2001

Les adhérents de l'A.N.A.C.R. du Pays de Lorient réunis en Assemblée Générale à Pont-Scorff le 1^{er} Avril 2001 :

Affirment leur volonté de paix et de justice sociale et soulignent leur attachement à l'esprit et au contenu progressiste du programme du Conseil National de la Résistance toujours d'actualité.

L'A.N.A.C.R. souhaite vivement que l'O.N.U. s'efforce de jouer son rôle dans l'organisation de la paix, l'extension effective des droits de l'Homme, dans la solidarité humanitaire, économique, technologique, dans le maintien des grands équilibres écologiques.

L'O.N.U. doit pouvoir se doter de moyens lui permettant de remplir pleinement son rôle en dehors de l'influence d'un grand état quel qu'il soit.

La France, en ces domaines, a un rôle important à jouer.

27 MAI JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Le 27 Mai 1943, la France résistante, sous la conduite de Jean Moulin crée son Conseil National de la Résistance unifiant ainsi toutes les forces combattantes engagées pour la libération de notre pays.

27 MAI, DATE CLE de notre histoire que le général De Gaulle, reconnaissait lui avoir renforcé son autorité, donc celle de la France, au sein des Alliés doit être mieux connue car source de confiance dans le civisme présent et futur. Aussi l'A.N.A.C.R. demande-t-elle que le 27 mai soit proclamé JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE (non chômée) non pas pour ajouter une cérémonie à celles qui existent mais pour que la Résistance soit évoquée dans tous les établissements d'enseignement et devant les monuments qui lui sont consacrés.

L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE

L'A.N.A.C.R. demande la pérennité du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Pour le Morbihan elle exprime vivement son souhait d'être associée pleinement aux débats organisés dans les collèges et lycées.

Nos actions de mémoire doivent être poursuivies: cérémonies

commémoratives, débats, développement de la diffusion de notre revue "AMI ENTENDS-TU", vie active de nos comités.

Connaître la Résistance et la faire connaître n'est rien d'autre que de prolonger l'espoir qui animait des résistants. Celui de progresser, en dépit des obstacles, vers un monde meilleur.

LES AMIS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

Renforcer leurs rangs est une nécessité pour assurer la transmission de la mémoire de ce qu'a été le combat de la Résistance et la pérennité de ses valeurs.

APPEL A LA VIGILANCE

Les résistants, leurs amis appellent à la vigilance contre la résurgence du nazisme, du fascisme et contre les thèses des négationnistes et falsificateurs de l'histoire.

Ils expriment leur ferme volonté d'agir pour que les dates traditionnelles marquant l'histoire contemporaine (11 novembre - 8 mai) soient maintenues.

LE NOUVEAU BUREAU ELU LE 7 AVRIL 2001 :

Président honoraire : Félicien RUELLO,

Président : Jacques JARDELOT, **Vice - Président** : Marcel RAOULT,

Secrétaire : René QUERE, **Trésorier** : Yves QUINIO,

Trésorière-adjointe : Mme Marie LE HYARIC,

Membres : Charles CARNAC, Célestin CHALME, Louis Coupanec, Maurice DANIELO, Armand GUEGAN, Roger LE HYARIC, Jean Mabic, Louis LE MERLE, Joseph TRECOLE, Roger PERESSE, Marcel POGAM.

Membres honoraires : Ernest CULO, Jean RIBOUCHON, Emile LE ROUX, Pierre GARNIEL, LOUIS BOULVAIS.

Porte-drapeau : Roger PERESSE, Marcel POGAM, Yves QUINIO, Pierre LE QUERE.

Membres associés : Amis de la Résistance : Robert David.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :

PLOUAY

La section A.N.A.C.R. présidée par Jean HELLEBERCH et les "amis de la Résistance" animés par Gustave Loy, ont tenu leur assemblée générale à la salle des fêtes (Notre cliché ci-dessous)

En 2000, la section qui compte une quarantaine de personnes s'est avérée très active, elle a participé à divers rassemblements à caractère patriotique, l'hommage aux femmes de la résistance de Bubry, le congrès départemental de Pontivy et de Saint-Brieuc, les rassemblements de Penthièvre, Port-Louis, Poulgroix, Berné, Priziac, La Faouët.

Dans son message transmis à la section de Plouay, le président départemental

des "Amis", Robert David a souligné la nécessité de renforcer les rangs des Amis de la Résistance A.N.A.C.R. : "ensemble, nous avons à lutter contre le négationisme, les résurgences du fascisme et à sauvegarder notre pluralisme".

BREHAN

L'assemblée générale de l'A.N.A.C.R. (Anciens Combattants Résistants) a eu lieu le 7 avril, salle du conseil.

Après le discours de Jean Jegouic, qui a retracé la vie de la Résistance dans la commune, Maurice Mauguain a fait remarquer que Bréhan a été parmi les premiers groupes de résistants avec une pensée spéciale pour l'abbaye de Trimadec qui a payé un lourd tribut avec la déportation du

père Guenaël. Il fut torturé et ne revint jamais.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, cinquante personnes ont apprécié le repas servi au foyer Denoë. A l'issue du repas, a eu lieu l'assemblée générale.

Le tiers a été réélu à l'unanimité ainsi que le bureau : président, Maurice Mauguain; vice-président, Alexis Le Crom; porte-drapeau, Jean Le Joly; secrétaire, Robert Jan; trésorier, Célestin Jégo.



PRESQU'ILE DE QUIBERON

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La remise des prix aux lauréats de ce concours a eu lieu dans la Presqu'île de Quiberon, le 9 mai 2001.

Une vingtaine d'Etablissements scolaires a participé à ce concours.

En final plus de quatre-vingts élèves se sont trouvés lauréats.

Dès l'arrivée dans l'enceinte du Fort de Penthhièvre, ces collégiens et lycéens, accompagnés de leurs professeurs, ont été accueillis par les autorités militaires du Fort.

Ces lauréats ont ensuite visité les installations militaires, assisté à une démonstration par des éléments du 3ème RIMA, ainsi qu'au parcours du combattant. Après la présentation des événements tragiques survenus pendant la seconde guerre mondiale, c'est avec une grande émotion qu'ils ont découvert le tunnel où périrent 59 résistants martyrs, morts après de terribles tortures.

Au monument aux Morts, ils rejoignirent les autorités civiles et militaires du département, les Associations Patriotiques et plus de vingt drapeaux. Une forte délégation de membres de l'A.N.A.C.R. entourait leur président Charles Carnac. Etaient présents également les maires des deux communes invitées : Mme G. Marchand pour Saint-Pierre-Quiberon et M. JM Belz pour Quiberon.

Le colonel Guyot, président du comité de coordination de ces cérémonies expliqua la raison de celles-ci et donna le déroulement des manifestations tout au long de la journée.

Très émus, deux jeunes élèves déposèrent une gerbe enrubannée de tricolore, alors que retentissaient le Chant des Partisans et la Marseillaise.

La morosité du temps, pluie et froid, n'a pas ralenti la ferveur des participants.

Après la dislocation, chacun se dirigeait alors vers Quiberon, où un repas fut servi dans la grande salle de banquet du Palais des Congrès.

Un temps libre permit à chacun d'admirer, le soleil revenu, la grande plage et le port de Quiberon.

La cérémonie de remise des prix pouvait commencer.

Après des paroles de bienvenue prononcées par M. Le Goff, 1er adjoint au maire de Quiberon et les salutations du Conseil Général par M. JM Kervadec, représentant le président Cavaillé, ce fut M. L'Inspecteur d'Académie qui, en des paroles simples indiqua que cette cérémonie était la quarantième du genre, et mentionna que l'Education Nationale avait, parmi ses priorités, la formation de citoyens responsables, la transmission des valeurs de l'Homme, la garantie de la liberté d'expression, le respect de la tolérance et le rejet de tout négationnisme.

Dans un discours d'une très haute tenue, M le Préfet du Morbihan retraça l'histoire de la situation en France, après la défaite de 1940, jusqu'au redressement de 1945. Il fit l'apologie de la Résistance Bretonne, détaillant avec précision ce qui se passait en Morbihan.

Présentation d'un film, évoquant cette période en région de Pontivy.

Ce fut enfin la remise des prix aux lauréats par les différents

intervenants, chaque candidat ou groupe de candidats montant sur l'estrade, sous les applaudissements chaleureux de l'assistance.

Un vin d'honneur offert par la municipalité de Quiberon réunit l'ensemble des membres de cette assemblée, qui vraisemblablement, gardera un excellent souvenir de cette journée.

Claude Hinterberger, 11/05/2001.

LE PALMARES DES PRINCIPAUX LAUREATS

TRAVAUX INDIVIDUELS LYCEES

1 WISZ-DELAMARE Marie-Amandine Lycée Charles de Gaulle Vannes

2 UZENAT Simon Lycée Charles de Gaulle Vannes

3 TARRAL Isabelle Lycée N.D. Le Ménémur Vannes

TRAVAUX COLLECTIFS LYCEES

1 EX AEQUO Lycée Charles de Gaulle / Lycées Lesage Vannes

Uzenat Simon, BUCELLE Anne-Laure, EVANNO Julie, GABRIELLI

Guillaume, BOUSQUET Margaux, GRELLIER Julien

1 EX AEQUO Lycée Notre Dame Le Ménémur Vannes

LE BOT Cécilia, GAHINET Johanna, BROHAN Anaïs

TRAVAUX INDIVIDUELS COLLEGES

1 DEMAZURE Marie Collège St Aubin Languidic

2 HUET Donatien Collège de Kerolay Lorient

TRAVAUX COLLECTIFS COLLEGES

1 Collège St Félix Hennebont

JAOUEN Annaïck, LE RUYET Emmanuelle, LE BAIL Adeline, LE

DIVENACH Julie

2 Collège St Aubin Languidic

BENARD Christelle, DENOS Delphine, GARIDO Adelaïde, HENO Jeanne,

LE MOUEL Anne- Sophie.

PRIX SPECIAL VIDEO COLLEGES

Collège St Joseph Lorient

LEUX Flavie, LEROY Sophie

MENTION SPECIALE Foyer du Pigeon Blanc Pontivy

ALLAIN Daniel, BRISSAU Catherine, CHAOUCHI Philippe, DREAN Olivier,

GUILLERON Martine, JEHENNE Tanguy, KERGOSIEN Claudine,

KERJOUAN Christian, LE BOULER Patrick, LE CLEZIO Jean-Marc, LE

GARGASSON Pascal, LE GUENNIC Yann, LEPAIH Nicolas, MAYEUR

Samuel, MERIEAU Brigitte, OFFRESSON Hervé, PILORGEAY J.Luc,

SOUCHET Suzanne.

QUIBERON : EMOUVANTE CEREMONIE

Au sein de la délégation Quiberonnaise venue rendre hommage aux aviateurs alliés abattus en 1941 et 1942 et reposant au cimetière de Quiberon, se tenait Madame Madeleine TRETON, bien connue des Quiberonnais.

Cette émouvante cérémonie lui rappelait sa jeunesse, dans l'Eure, pendant l'occupation, où avec son père Monsieur Gaston Junier, elle participa à l'assistance aux aviateurs alliés - sauvetage et hébergement.

C'est ainsi qu'elle eut à s'occuper de mai à août 1944, en forêt de Dreux, du Ct Edmond Hourrigan de la R.A.F. - 420.882/F/O.

Elle fut informée, par le Bureau de Recherches sur l'Aide apportée aux Evadés Alliés de ce qu'Edmond Hourrigan avait bien rejoint l'Angleterre sain et sauf, et reçu de ce même B.R.A.A.E.A. un diplôme signé du Maréchal de l'Air Tedder, prouvant la reconnaissance du Gouvernement Britannique à tous ceux qui, ont, au péril de leur vie, protégé, nourri et aidé les Militaires de l'Empire Britannique se trouvant sur le sol de France pendant l'occupation allemande.

Madame Madeleine Treton est vice-présidente de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Section de la Presqu'île de Quiberon.

Notre cliché : Dépôt de gerbes par les collégiens ...



7^{ème} BATAILLON F.F.I.

HOMMAGE A JACQUES DE BEAUFORT

Les anciens combattants du 7^{ème} Bataillon F.F.I. du Morbihan, représentants des associations patriotiques de Plouay, Inguiniel et Bubry, les élus du secteur et de nombreux amis se sont rassemblés devant la stèle érigée à la mémoire du capitaine Jacques de Beaufort, martyr de la Résistance à Poulgroix-Inguiniel.

Cette cérémonie était présidée par M. Marcel Raoult, en présence de Yves Le Cabellec et Jacques Le Nay, député, de Charles Carnac, président de l'ANACR, et du colonel Célestin Chalmé. De nombreux drapeaux.

En présence de la famille, M. Le Cabellec a rendu un hommage émouvant au capitaine de Beaufort et, à travers lui, à tous ceux qui ont servi la France jusqu'au sacrifice suprême.



KERRUISSEAU :

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme tous les ans, les survivants du 7^{ème} bataillon F.F.I., regroupés au sein d'une association, se sont retrouvés à la stèle de Kerruisseau. Une occasion de se souvenir et d'honorer les morts de la poche de Lorient.

Ils étaient toujours aussi nombreux autour de la stèle de Kerruisseau, qui marque le départ des troupes, qui sont rentrées dans les ruines de Lorient, le 10 mai 1945, soit deux jours après la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Marcel Raoult, le président de l'association des anciens du 7^{ème} bataillon F.F.I., qui tenait cette partie de la poche de Lorient, a fait un bref rappel des événements de cette époque, avant de faire le traditionnel appel des Morts. Il y a eu un dépôt de gerbe, en présence de Pierrick Névéann, maire et conseiller général et du maire de Quéven, Jean-Yves Laurent.

Nos clichés : Marcel Raoult évoque les événements.

7 mai 1945 - 7 mai 2001 A ÉTEL VÉTÉRANS AMÉRICAINS HONORÉS

A Etel, la cérémonie commémorative de la signature de l'acte de la reddition du 7 mai 1945 s'est déroulée, pour la deuxième année consécutive, avec des Américains, des vétérans de la 94^{ème} DI.

La cérémonie organisée à Etel, a connu un moment fort avec la remise par le maire, Rémy Guillevic, du diplôme "Thank you America", témoignage de gratitude des français envers les vétérans américains qui ont participé aux opérations de libération de la France en 1944-1945. **"C'est un grand honneur que vous faites à la ville d'Etel pour le première remise officielle de ce diplôme"**, a souligné Rémy Guillevic. La décision de remettre ces documents a été prise l'année dernière par Jacques Chirac et concrétisée pour la première fois, hier à Etel. Cette cérémonie officielle sur le perron de la mairie s'est poursuivie par une messe du



Souvenir à l'église paroissiale, suivie d'un rassemblement au monument aux morts, d'une minute de silence devant la plaque installée en haut de la rue de la Libération, en hommage au lieutenant Thomas J. Leone et au sergent Loray E. Thornton, tombés à cet endroit pour la Libération d'Etel.

Le message de l'A.N.A.C.R. a été lu devant le Bar Breton où la reddition a été signée.

A.N.A.C.R. : PAYS DE GUER

L'A.N.A.C.R. du pays de Guer a tenu son assemblée générale au relais de Strasbourg. Les membres d'honneur de l'association :

Madame Jeanine LE TALLEC,

Madame Renée FORGET, Monsieur François HERVIAUX,
Monsieur Eugène GILLARD

Présidente honoraire: Madame Marie BOUCHET.

Avec 51 adhérents, l'effectif reste stable.

Jules Binard, le président a eu une pensée pour Jean Le Tallec, décédé le 10 septembre dernier. L'ancien capitaine de la 4ème compagnie FFI était originaire de Gouarec, dans les Côtes d'Armor, où il est né le 24 mai 1916. C'est sous ses ordres qu'ont été libérés les secteurs de Guer, Carentoir, Maure et le camp de Coëtquidan. Expatrié pour sa retraite, Jean Le Tallec aimait revenir en Bretagne, notamment aux journées de l'amitié de Réminiach. Les adhérents présents ont observé une minute de silence également pour Jean-Louis Cardin, de Réminiach, pour Jean Latouche, de Porcaro, pour l'épouse de Joseph Rubaud, de Réminiach, et pour Marie-Thérèse Yvenait. Les membres du bureau ont participé à des congrès et effectué une sortie à Branféré. Comme tous les ans, la journée de l'amitié à Réminiach a rassemblé de nombreux adhérents et amis

Pour l'année à venir, les responsables du bureau participeront aux congrès et journées anniversaires dans le département.

La journée de l'amitié à Réminiach le 5 août est également au programme. Le bureau a été reconduit comme suit : président, Jules Binard ; vice-présidents, Joseph Guézais, Mathieu Yvenat et André Legal ; secrétaire, Marcel Razé ; trésoriers, Jean Duchêne et Francis Fourché, également porte- drapeau; délégués départementaux, Jules Binard et Jean Duchêne ; secrétaire adjointe, Yvette Monnerais.

5ème COMPAGNIE DU 2ème BATAILLON F.F.I.

C'est le **22 avril 2001**, que les Anciens Résistants de la 5ème Compagnie du 2ème Bataillon FFI du Morbihan, se sont rassemblés en la **ville de BAUD** pour leur réunion annuelle.

Après l'office religieux célébré en l'Eglise de Baud, une cérémonie avec, dépôt de gerbe et minute de silence, s'est déroulée au monument aux morts.

Parmi les personnalités présentes on pouvait remarquer :

- **Noël LELOIR** - Conseiller Général du Canton de Baud,
- **Jean-Paul BERTHO** - Maire de Baud,
- **Jacques BRUHAT** - Président départemental des FFI et CVR,
- **Roland LAVENANT** (alias Surcouf) - Président de l'amicale de la 5ème Compagnie,
- **Léon QUILLERE** - représentant de l'A.N.A.C.R. .

On pouvait également noter la présence de nombreux drapeaux dont :

- le drapeau **départemental des FFI et CVR du MORBIHAN**,
- le drapeau **des Anciens Résistants de BAUD**,
- le drapeau **des Anciens Résistants de GUENIN**,
- le drapeau **des Anciens Résistants de PLUMELIAU**,
- le drapeau **de la 5ème Compagnie du 2ème Bataillon FFI**,
- le drapeau **de l'A.N.A.C.R. du MORBIHAN**.

Lors du vin d'honneur offert par la municipalité de Baud, le président de la 5ème Compagnie, Roland LAVENANT, devait rendre un hommage particulier à la gendarmerie de Baud et spécialement à l'adjudant chef Clovis Faureau, cadre et recruteur de la 5ème Compagnie.

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Lann-Dordu en Berné, le dimanche 7 juillet

FORT DE PENTHIEVRE vendredi 13 juillet

Pluméliau - St Nicolas des Eaux - RIMAISSON , le samedi 14 juillet
Priziac, samedi 21 juillet

Keryacunff en Bubry, jeudi 26 juillet

LA PIE Côtes d'Armor, journée de la femme dans la Résistance, dimanche 29 juillet

Kerfany Les Pins - dimanche 29 juillet

Hennebont - dimanche 5 août

PONTIVY :

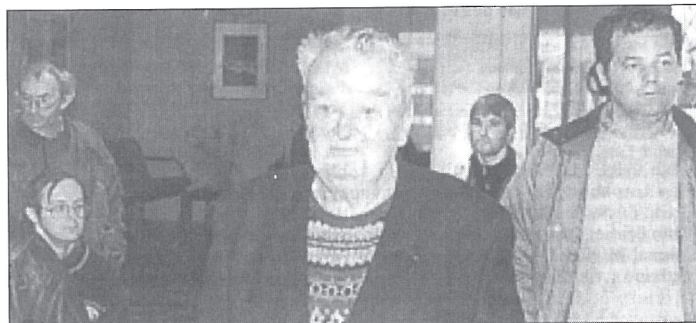
Le Commandant Pierre TEMOIGNE

Le foyer du Pigeon-Blanc recevait pour une rencontre autour de son dernier livre *Les FTP de Bretagne*, Roger Le Hyaric.

Celui-ci était plus connu sous le nom du Commandant Pierre, quand il était responsable des FTP (Francs tireurs et partisans) pour toute la Bretagne, durant la Seconde Guerre mondiale.

Pendant plus de deux heures, Roger Le Hyaric a captivé l'attention des résidents du foyer du Pigeon-Blanc et des visiteurs de l'exposition présentée dans l'établissement ADAPEI qui participe pour la deuxième année consécutive au concours de la Résistance et de la Déportation.

A noter que le même jour, Tanguy Cave, directeur de l'Office Départemental des anciens combattants, est venu féliciter les résidents du foyer pour la qualité de cette exposition en partenariat avec l'association Liber-Terre et le Club philatélique du pays de Rohan.



8 MAI A PLUMELIAU

Lors de la Commémoration de la fin de la guerre 39-45 célébrée sous la présidence de Jean Le Bec, maire, et en présence de toutes les associations patriotiques et de la population, trois anciens combattants ont été honorés. Jobic Le Moigno, de Toulquippe, a reçu le diplôme des Anciens combattants des mains de Lucien Duclos, président de l'UFAC locale, qui a également remis à Emile Rault, de Port-Arthur, la médaille de l'UFAC des Anciens combattants. Mathurin Onno, maire honoraire, avait le plaisir de remettre la médaille du combattant 39-45 à Job Lavolé, de Gambien.



LOUIS GUIGUEN - DÉPUTÉ HONORAIRE

Fidèle adhérent de l'A.N.A.C.R. et de la F.N.D.I.R.P., Louis nous a quitté à l'âge de 91 ans.

Le colonel Célestin Chalmé conduisait la délégation de notre association aux obsèques célébrées à Lorient.

Jean Mabie, vice-président départemental de l'A.N.A.C.R. a évoqué le parcours exemplaire du patriote, du militant, élu de la nation au service de la population et en particulier des plus humbles.

“Cher Louis, pendant des décennies, j'ai pu apprécier ton dévouement et tes grandes qualités de cœur.

Ton patriotisme t'a conduit à engager le combat libérateur dès les premiers jours de l'occupation.

Août 1939, tu es mobilisé.

Fait prisonnier en juin 1940, tu t'évades du camp de JARNE. Embarqué à la Rochelle sur le chalutier “Le Goëland” tu reviens à Lorient, occupé par les nazis. Tu entreprends aussitôt des actions clandestines contre l'occupant sur Lorient.

- Distribution de tracts appelant à la lutte et soutenant l'action patriotique du Général de Gaulle.

- Sabotages à la base des sous-marins.



- Sabotages de trains transportant du matériel de guerre.

- Organisation de groupes de résistants.

Arrêté par la police française en septembre 1942, tu es interné à Lorient, puis au camp de concentration de Voves, enfin au camp de Phithivers d'où tu seras libéré par la Résistance le 9 août 1944. Tu réorganises aussitôt un groupe de résistants, comme lieutenant, sous les ordres du Commandant “Claude” autour d'Orléans. Puis retour sur Plouay où était réfugiée ta famille. Tu combats sur le front de la poche. La guerre terminée, tu poursuis tes engagements au service de tes concitoyens comme député communiste du Morbihan de 1945 à 1955.

- Conseiller municipal de Lorient à la dure époque de l'après guerre.

- Tu as voté les grandes avancées sociales contenues dans le programme du Conseil National de la Résistance

- Le droit de vote pour les femmes

- La Sécurité Sociale

- Les congés et droits sociaux octroyés aux salariés...

Ton parcours riche et actif au service de tous t'as valu des honneurs bien mérités :

- Officier de la Légion d'Honneur

- Médaillé de la Résistance

- Croix du Combattant

- Croix du Combattant volontaire de la Résistance

Ton action pour le progrès social et pour la Paix fut constante et exemplaire.

Tu rejetais tout sectarisme, tu avais fait tien le très beau poème de Louis ARAGON : “La Rose et le Réséda” associant dans le même combat pour la liberté **celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas.**

Mon cher Louis, au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et de la F.N.D.I.R.P., je présente à tes enfants, à tes petits-enfants et arrières petits-enfants mes plus sincères condoléances.”

◆ RADENAC : JEAN LE BRETON

Né à REGUINY (Morbihan) le 1er janvier 1922, orphelin à 14 ans, Jean s'engage dans la RESISTANCE à 18 ans. Incorporé dans les F.F.I. il bénéficie des remerciements du Lieutenant-Colonel MORICE-CHENAILLER pour avoir, “au péril de sa vie et de ses biens, prêté assistance aux officiers et soldats des Forces Armées de la Résistance au cours des combats pour la libération du Morbihan, de juin 1940 à août 1944”.

Titulaire de la médaille du Réfractaire, membre du Groupement National des Réfractaires et Maquisards, il participe à de nombreux combats et actions sur le Front de Lorient, du 01.01.1945 au 07.05.1945.

Titulaire de la carte du Combattant, Jean termine Maréchal des Logis au 19ème Régiment de Dragons. Il décède le 5 avril 2001.

Ses obsèques ont été célébrées à RADENAC, le samedi 7 avril en présence d'une assistance nombreuse.



◆ QUIBERON : Roger LE SENECHAL

Une délégation du Comité A.N.A.C.R. de la Presqu'île de Quiberon, conduite par son Président Claude Hinterberger, a suivi jusqu'à sa dernière demeure Monsieur Roger LE SENECHAL, ce 22 mars 2001.

Roger LE SENECHAL, né en mars 1916, après avoir servi dans la Marine Nationale, en qualité de quartier-maître mécanicien de 1ère classe, a rejoint à la fin de son service la SNCF, comme mécanicien-conducteur de ligne. C'est dans ce milieu qu'il a participé à des actions de résistance qui lui ont valu la croix et la carte du Combattant-guerre 39-45.

Très cultivé, d'un naturel sociable, il avait été secrétaire du bureau quibéronnais de l'A.N.A.C.R.



◆ PRESQU'ÎLE DE QUIBERON : HENRI GRONON

Les drapeaux de toutes les associations patriotiques de la Presqu'île de Quiberon et leurs présidents ont suivi les obsèques à Saint-Pierre-Quiberon de notre ami Henri GRONON.

Membre de plusieurs associations d'anciens combattants et porte-drapeau des Médaillés Militaires, Henri GRONON, né en décembre 1915, a été au service de son pays durant une carrière militaire, qu'il a terminée avec le grade d'Adjudant-Chef.

L'Hommage rendu à Henri GRONON, par Claude Hinterberger, ancien combattant, Médaillé Militaire, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Presqu'île de Quiberon -

“Henri est condamné à mort par le régime de Vichy, pour avoir rejoint, en Syrie, les Forces Françaises Libres.

Dans cette 1ère D.F.L., il a participé aux combats en Libye, dans la province de Tripolitaine, puis en Tunisie, France et Allemagne.

En Tripolitaine, le général de division de Larminat lui a décerné la croix de guerre avec étoile de vermeil “A l'Ordre du corps d'Armée”.

Titulaire de nombreuses décorations, dont la médaille militaire, les croix du combattant et du combattant volontaire de la Résistance, les médailles de la France Libre, Coloniale avec agrafes “F.F. Tripolitaine-Tunisie - 42-43, la médaille du Levant et le mérite Syrien.

Il recevait enfin en septembre 1945, le témoignage manuscrit du Général De Gaulle, pour son ralliement à la France Libre.

“Adjudant-Chef Gronon Henri.

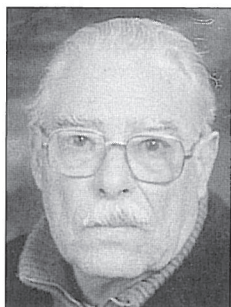
“Répondant à l'appel de la France en péril de mort, vous avez rallié les “Forces Françaises Libres”.

“Vous avez été de l'équipe volontaire des bons compagnons qui ont “maintenu notre pays dans la guerre et dans l'honneur.”

“Vous avez été de ceux qui, au premier rang, lui ont permis de remporter “la victoire”.

“Au moment où le but est atteint, je tiens à vous remercier amicalement, “simplement, au nom de la France.”

“1er septembre 1945.” Charles de Gaulle”





UN GRAND RÉSISTANT NOUS A QUITTÉ CORENTIN ANDRÉ “CAPITAINE MAURICE”

Le mercredi 14 mars 2001, sa famille, les Anciens Combattants de la Résistance de l'A.N.A.C.R. (avec des délégations du Morbihan et du Finistère), les Amis de la Résistance A.N.A.C.R., et ses nombreux amis ont rendu un dernier hommage à Corentin ANDRÉ “le capitaine MAURICE” au cimetière de Cast dans le sud Finistère.

Ils étaient plus de 200 à avoir fait le déplacement malgré le mauvais temps, malgré l'âge avancé de certains d'entre eux.

Ils ont voulu honorer pour certains celui qui fut leur chef dans la Résistance et sur le Front de Lorient, et pour d'autres celui qui s'est dévoué sans relâche pour la défense des droits des Résistants.

Sont intervenus devant la famille et une foule très émue :

Thomas HILLION, président départemental et membre du conseil national de l'A.N.A.C.R.

Roger RIVOAL de l'A.N.A.C.R., son camarade de l'école des fusiliers marins, qui a retracé le parcours “du capitaine MAURICE”.

Pierre MARTIN, président départemental des Amis de la Résistance A.N.A.C.R. et membre associé au bureau national et du conseil national de l'A.N.A.C.R., a rappelé que le devoir de mémoire doit continuer l'action “du capitaine MAURICE” pour faire connaître aux jeunes ce que fut la Résistance.

LE PARCOURS DE CORENTIN “LE CAPITAINE MAURICE”

Corentin ANDRÉ est né le 31 mars 1919 à Plomodiern dans le Finistère, issu d'une famille modeste dont le père est mort à 40 ans des suites de la guerre de 14-18.

Sa formation :

Cours complémentaire de Châteaulin jusqu'à l'âge de 16 ans.

En 1935, à 16 ans, école des mousses de la Marine Nationale.

En 1936, élève à l'école des fusiliers-marins.

De 1937 à 1939, instructeur à l'école des fusiliers-marins.

De 1939 au 1er décembre 1942, instructeur à l'école des mousses.

Son parcours dans la Résistance :

En juillet 1940, première tentative pour rejoindre les F.F.L., il s'embarque clandestinement avec un camarade à bord d'un cargo britannique, découverts ils sont débarqués par le commandant anglais navré de prendre cette décision parce que se trouve à bord une commission mixte franco-britannique venue pour régler le rapatriement de réfugiés de Gibraltar.

En 1942, deuxième tentative pour rejoindre les F.F.L., à Toulon avec un groupe de Résistants qu'il avait contribué à former à bord du navire école “L'Océan”, ils tentent un départ vers l'A.F.N. en enlevant le chalutier armé “La Roche-Françoise”, ils sont arrêtés, le commandant tente de les livrer aux allemands lors de l'arrivée de ceux-ci à Toulon. Ils sont mis aux arrêts de rigueur et radiés des cadres de la marine (réintégration prononcée par le ministère de la marine en 1945).

En décembre 1942, tentative pour passer avec un groupe en Espagne par Perpignan, c'est un vieux prêtre de cette ville qui leur conseille de rentrer en Bretagne où disait-il “on aura besoin de vous”.

En octobre 1943, nommé professeur d'éducation physique au collège Félix Le Dantec de Lannion, Corentin ANDRÉ forme un groupe de Résistance dans cet établissement, ce groupe est en liaison avec les mouvements F.U.J.P. et F.T.P.F., qui lui transmettent les tracts et journaux-clandestins à distribuer. L'action de ces jeunes consiste principalement à lacérer les affiches de propagande allemandes, en particulier une opération menée vers le 10 octobre 1943.

15 avril 1944, Corentin ANDRÉ est muté aux F.T.P.F., il est nommé

responsable des 3 détachements F.T.P.F. de Lannion et chargé de compléter le recrutement de la compagnie “Roger Barbé”, dont il assumera le commandement.

Les actions menées par les F.T.P.F. de la compagnie Roger Barbé, commandée par “le capitaine MAURICE” :

1er mai 1944, sabotage de la voie ferrée Lannion - Perros-Guirec.

En mai 1944, destruction par sabotage de pylônes électriques à Ploulec'h.

Le 10 mai 1944, Corentin ANDRÉ et Albert LE TENSORER détruisent par sabotage une pelle mécanique installée quai du maréchal Foch à Lannion et utilisée pour la construction du mur de l'atlantique.

Le 10 mai 1944, sabotage de la voie ferrée Lannion - Plouaret.

Le 15 mai 1944, formation du premier maquis à Rospez, ce maquis atteint un effectif de 60 hommes après l'attaque par les allemands du maquis de Kerguinou en Ploubezre le 23 mai 1944, ce jour là Amédée PRIGENT et Yves CUDENNEC sont tués, Yves DERRIENNIC est arrêté et massacré le 10 juillet 1944 à La Malaunay en Ploumagoar.

Le 10 juin 1944, attaque d'un camion allemand à Buhulien.

Le 17 juin 1944, Corentin ANDRÉ, Jacques GUENNEC, Jean QUERE, Jean LE BIHAN et FRANTZ déserteur autrichien de l'armée allemande, attaquent le camion des feldgendarmes de Plouaret à la Lande en Ploubezre, les allemands auront 7 tués et de nombreux blessés, parmi les tués figure “le boucher de Plouaret”, un tortionnaire qui sévissait à la maison de la Pépinière à Plouaret responsable de la mort de plusieurs Résistants.

Le 28 juin 1944, attaque et destruction d'un camion allemand à Buhulien.

Le 1er juillet 1944, trois attaques menées consécutivement contre des colonnes allemandes et des convois sur les routes du secteur de Cavan - La Roche-Derrien et Confort, mettant hors de combat de nombreux ennemis.

Le 9 juillet 1944, alors que la compagnie “Roger Barbé” composée de 150 hommes est installée dans un maquis à Coat-Névénez en Pommerit-Jaudy, les allemands sur dénonciation veulent prendre par surprise les maquisards retranchés sur les lieux, deux jeunes gens du village préviennent à temps le maquis de l'imminence d'une attaque allemande, Corentin ANDRÉ informé accourt sur les lieux, organise la défense du maquis en disposant ses camarades aux points stratégiques, les allemands s'empêtrent dans des chemins qu'ils ne connaissent pas, ils y perdront plusieurs dizaines d'hommes. Les maquisards auront 7 tués ou achevés par l'ennemi après avoir été blessés au cours du combat ou dans l'opération de repli, un civil sera assassiné par les allemands.

Par ses connaissances stratégiques le “capitaine MAURICE” a organisé le repli du groupe en déjouant les manœuvres d'encerclement de l'ennemi (évalué à plusieurs centaines d'hommes).

Par son sens tactique, par son autorité et par ses qualités humaines, “ses hommes” avaient une totale confiance en lui.

Le 25 juillet 1944, sabotage des lignes de communication du secteur de Lannion.

Les 4-5-6 août 1944, “le capitaine MAURICE” commande les opérations de Libération de Lannion, obligeant les allemands à quitter le camp d'aviation de Servel, pour se retrancher au camp de Mez-Gouez à la Clarté en Perros-Guirec, ceci sans effusion de sang parmi la population.

Trois patriotes sont tués pour la Libération de Lannion.

(suite page 12)

(suite de la page 11)

René ARGENTIN, tué le 7 août 1944 à Servel, Jean LE HENAFF, blessé le 7 août 1944 à proximité de la Corderie décèdera quelques jours plus tard, Charles NICOL, tué le 7 août 1944 à proximité de la Corderie, à Lannion.

Un autre patriote Yves JOUANER, sera tué à Trestel le 13 août 1944.

Par sa clairvoyance et ses connaissances stratégiques, il a évité sur les secteurs de Lannion et de la côte, des destructions et des victimes civiles, d'autant que dans les derniers temps de l'occupation les nazis étaient devenus fous furieux à l'idée de la défaite.

Le 10 août 1944, "le capitaine MAURICE" obtient, (au moment de l'arrivée des américains) avec l'aide de l'autrichien déserteur de l'armée allemande FRANTZ la reddition de 600 allemands retranchés au camp de Mez-Gouez à La Clarté en Perros-Guirec. Ces 600 Allemands très aguerris aux combats, disposant d'un armement avec des positions de défense très solides. Ceci sans un coup de feu tiré de part et d'autre.

Du 10 août au 17 août 1944, "nettoyage" des nids de résistance des allemands sur la côte.

Le 15 août 1944, "le capitaine Maurice" participe aux pourparlers de reddition de l'armée allemande à Tréguier.

Le 16 août 1944, "le capitaine Maurice" participe à la Libération de Lézardrieux.

Du 17 août au 18 septembre 1944, "le capitaine Maurice" commande la 1ère compagnie du 5ème bataillon des Côtes-du-Nord.

Du 18 septembre au 15 octobre 1944, "le capitaine Maurice" commande la 1ère compagnie du 16ème bataillon F.F.I. des Côtes-du-Nord.

Jusqu'à la reddition allemande du 10 mai 1945, "le capitaine Maurice" est commandant du 16ème bataillon de "Rangers".

Lors de sa mise à la retraite de l'armée, en 1959 pour raison de santé, "le capitaine MAURICE" est capitaine d'infanterie.

Ses responsabilités au sein de l'A.N.A.C.R. :

Président du comité local pendant de nombreuses années.

Secrétaire général du comité directeur départemental.

Membre du conseil national.

Les décorations de Corentin ANDRE "le capitaine MAURICE" :

Officier de la Légion d'honneur

Médaille militaire, Ordre national du mérite, Croix de guerre 39-45,

Croix de combattant volontaire guerre 39-45, Croix de combattant volontaire de la résistance, Croix de combattant 39-45, Médaille commémorative 39-45.

Bronz Star Medal (conféré par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, pour avoir assuré le commandement des opérations lors de la libération de Tréguier)

Corentin ANDRE à la retraite :

Il avait fait le 1er juin 1945 sur le front de Lorient, alors qu'il commandait le 16ème bataillon de "Rangers" la promesse de se mettre à la disposition de ses camarades pour la défense de leurs droits. Promesse tenue car il consacre une grande partie de ses activités à cette tâche.

Un des créateurs de l'A.N.A.C.R. sur le département et aussi le principal animateur. Participant à de nombreuses causeries dans les établissements scolaires. Ses qualités pédagogiques et sa connaissance historique des événements, captivaient l'attention des jeunes, leur expliquant "minute par minute" l'évolution locale, en particulier pour la période de la Libération du secteur.

On lui donne la mise en place d'expositions, utilisant des panneaux explicatifs sur lesquels figuraient de nombreux textes, schémas, cartes et photographies.

Il s'était beaucoup investi pour organiser la mise en place de cérémonies commémoratives afin d'honorer la mémoire de ses camarades de combat, intervenant au cours de celles-ci, afin de rétablir la vérité historique que certains voulaient déformer ou occulter.

Présent dans toutes les luttes pour la défense de la Paix et contre les idées révisionnistes, xénophobes et racistes. Il avait été un militant actif du Parti Communiste Français.

Tous ceux qui ont été sous les ordres du "capitaine MAURICE" portent une immense estime pour l'homme et le chef qui a été et est resté toujours près de ses camarades de combat.

Les comités de l'A.N.A.C.R. et les Amis de la Résistance A.N.A.C.R. de Bégard, Lannion, Perros-Guirec, Maël-Carhaix - Callac, Plestin-les-Grèves, Trébeurden - Pleumeur-Bodou et Tréguier.

ANCIENS PARACHUTISTES S.A.S. DE BRETAGNE



L'Amicale Nationale des Anciens Parachutistes S.A.S. a été dissoute, comme prévu, en l'an 2000 et ses archives versées à la fondation de la France Libre.

Mais, en Bretagne, les Amis S.A.S. ont tenu à conserver des liens d'amitié et à s'organiser pour maintenir le souvenir de leurs camarades morts pour la Liberté. C'est pour cela qu'ils se sont réunis en Assemblée Générale à Callac de Bretagne, le 5 avril 2001. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont choisi Callac pour se réunir mais c'était aussi un souvenir de la part importante prise par ses habitants dans la lutte contre l'occupant. De plus, la proximité de la forêt de Duault rappelait à certains d'entre eux un saut dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 qui fit d'eux la première unité alliée à avoir touché terre lors du Débarquement.

La réception à l'hôtel de ville par le Député Maire de Callac, Félix Leysour, fut des plus chaleureuses et la réunion permit d'établir les statuts de la nouvelle Amicale.

Après un dépôt de gerbe au monument aux Morts de Callac, les assistants se dirigèrent vers le restaurant, le Gourmandin, où leur fut servi un excellent déjeuner dans une ambiance agréable.

L'après-midi, les membres de l'Amicale des Amis Para S.A.S. de Bretagne, se déplacèrent aux monuments de Ker Hamon, en Duault où les attendaient l'ancien et le nouveau Maire de la commune.

Voici le bureau de la nouvelle amicale :

Président : M. Edgar Thomé, Commandant de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération.

Secrétaire : M. Guy Le Citol, chevalier de la Légion d'Honneur dont vous avez pu lire le récit de ses évasions dans "Ami, entends-tu"

Trésorier : M. Louis Masserot, représentant l'A.N.A.C.R. au Comité de liaison de la Résistance et de la Déportation des Côtes d'Armor.

Prochaine réunion à Brest en 2002 et lors des cérémonies à St Marcel, Plumelec Duault est...

Louis MASSEROT.

LYCÉE JEAN MOULIN : DE SAINT-BRIEUC

◆ LA RÉSISTANCE ◆ LA DÉPORTATION

Sur l'initiative de cinq élèves internes du Lycée Professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc, un projet d'éducation à la citoyenneté "Jean Moulin, la Résistance, la Déportation" a, au cours de l'année passée, alerté pendant deux semaines élèves et personnel du lycée au devoir de mémoire à l'égard de Jean Moulin, des Résistants et des Déportés.

Morgane Faisant, Sonia Morvan, Magalie Departout, Ludvine Gascon, Cécile Dubost et Rachel Kenig ont décidé, dès le début de cette année scolaire 2000/2001, de prolonger et de développer cet hommage. Accompagnées dans un groupe de pilotage du projet par Philippe Astoul et Daniel Le Beuan, Conseillers Principaux d'Education, elles ont construit et mis en oeuvre ce vaste et riche projet qui se concrétise entre le 18 Avril et le 11 Mai 2001.

De l'expérience de l'année passée, les élèves ont conservé l'état d'esprit. Citoyen dans sa philosophie, ses objectifs et son élaboration, le projet demeure d'abord une initiative lycéenne. Même si elle n'est pas inscrite dans l'esprit du Concours National de la Résistance, elle en partage les intentions : alerter le plus grand nombre au devoir de mémoire, à la vigilance citoyenne et aux leçons du combat résistant contre les crimes nazis.

Le projet comporte deux volets. Le premier correspond à deux semaines de manifestations à l'intention des élèves et personnels du Lycée. Le second est consacré à un Forum Inter-Lycées sur la Résistance et la Déportation organisé à l'échelle de l'Académie de Rennes sur le site du Lycée Professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc.

Accompagnées dans un groupe de pilotage du projet par Philippe Astoul et Daniel Le Beuan, Conseillers Principaux d'Education, les élèves ont conçu, construit et mis en oeuvre ce vaste projet afin de rendre hommage à Jean Moulin, aux Résistants et aux déportés et d'alerter le plus grand nombre au devoir de mémoire, à la vigilance citoyenne et aux leçons de combat résistant contre les crimes nazis.

Résistants, Déportés, Historiens, Artistes, Educateurs, Elèves de différents lycées de l'Académie de Rennes ont répondu présents à l'appel des élèves du Lycée Professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc. Ce programme a permis des rencontres nombreuses, des échanges fructueux, des réflexions fécondes et des enseignements riches pour éduquer les lycéens d'aujourd'hui vers une citoyenneté avérée et vigilante, davantage consciente de sa mission de défense et de développement de la démocratie.

Du 18 au 27 Avril, visites du musée Jean Moulin à Paris, du musée de la Résistance et de la Déportation à Besançon, du camp de concentration du Struthof.

Mercredi 25 Avril, au Lycée, soirée vidéo "La Bataille du Rail" de René Clément.

Jeudi 26 Avril, débat : le devoir de mémoire et en soirée, reportage sur le voyage scolaire au Struthof.

Visites des expositions, documentaires, témoignage de Jean Lejeune ANACR, Louis Masserot ANACR. Conférence historique par Christian Bougeard, productions du Lycée de Pontivy, du Lycée de Vannes.

Puis témoignages de M. Pellan UNADIF, de Madame Borrás de la FNDIRP.

Des spectacles, des conférences, des débats, puis des témoignages de MM. Camus, Baulmer, Le Tonturier, Le Lévrier résistant-déporté; sur Jean Moulin par MM. Thomé et Benech. Soirée vidéo avec "l'Affiche Rouge".

Du 9 au 11 Mai productions théâtrales, forum inter-Lycées.

En clôture voyage à Auschwitz.

Magalie Departout et Ludvine Gascon participent à un voyage pour la mémoire sur une invitation de l'Association "Mémoire Vive des convois des "45000" et des "31000" d'Auschwitz-Birkenau".

Félicitations aux Lycéens, aux professeurs et à tous les intervenants qui ont permis la réussite de ces journées, contribution essentielle au devoir de mémoire.

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La distribution des prix a eu lieu le 18 Juin au collège Racine de Saint-Brieuc en présence des représentants de l'Académie, de M. le Préfet, des autorités civiles et militaires et des responsables d'Associations dont l'A.N.A.C.R.

LE PALMARÈS

Première Catégorie : Individuel Lycée. Pas d'attribution de prix départemental.

Deuxième catégorie : Collectif Lycée.

1er prix : Lycée St-Joseph de Loudéac, classe de 1ère L : Flageul Anaïk, Languille Virginie.

2ème prix : Lycée St-Joseph de Loudéac, classe de seconde : Nabucet Amélie, Guilbin Hélène, Nevo Marie-Laure.

Troisième catégorie : Individuel Collège.

1er prix : Collège St-Jean-de-Bosco de Lanrodec : Chaplet Damien.

2ème prix ex-aequo : Collège St-Jean-de-Bosco de Lanrodec : Le Bouffant Jenna ; Collège N-D de Lanvollon : Erhel Ludvine, Le Gall Delphine, Le Moine Jean-Roch ; Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc : Le Blong Emilie.

4ème catégorie : Collectif Collège.

1er prix : Collège Racine de Saint-Brieuc : Bellahmer Dyhia, Macedo Nathalia, Charles-Blin Tifenn.

2ème prix ex-aequo : Collège St-Dominique de Guingamp : Asenjo Romain, Bervet Philippe, Browne John, Cadoret de L'Epineguen G., Charon Margot, Comelet Romain, Corson Nolwenn, Desmousseaux Tangi, Gestein Maud, Grondin Alexandra, Grosjean Nathanaël, Guyodo Adèle, Hamon Sterenn, Joncour David, Kermen Christelle, Le Bihan Laëtitia, Le Bouette Céline, Le Coz Ronan, Le Diouren Rudy, Lestic Thibault, Mahé Enora, Minter Mélanie, Noël Alexandre, Plante Léa, Prido Anne-Laure, Rideller Jérémy, Steunou Damien, Tauveron Davy, Wagnier Louise.

Collège St-Pierre de Plouha : Le Mercier Etienne, Fleury Isabelle, Jegou Anne, Le Mercier Elise, Paries Morgane, Braud Virginie.

5ème prix ex-aequo : Collège N-D de Lanvollon : Rouxel Emilie ; Collège Jean XXIII de Quintin : Bothorel Eloïse.

Le premier prix d'encouragement est décerné en :

Première catégorie : Individuel Lycée à :

- De Saint-Vulfran Pierre du lycée Saint-Joseph de Loudéac, classe de seconde ;

- Allice Matthias du lycée St-Joseph de Loudéac, classe de Terminal L.

Troisième catégorie : Individuel Collège au :

- Collège "Per jakez Hélias" de Merdrignac

- Collège "La Croix de Pierre" de Plénée-Jugon.

Le prix spécial de la Ville de Saint-Brieuc est attribué au collège "Racine" en 4ème catégorie - devoir collectif collège (Bellahmer Dyhia - Macedo Nathalia - Charles-Blin Tyfenn).

Le prix ONAC est décerné en :

3ème catégorie - devoir individuel collège à : - Chaplet Damien, élève au collège St-Jean de Bosco de Lanrodec ;

4ème catégorie : devoir collectif aux :

- Collège Saint-Dominique de Guingamp

- Collège Saint-Pierre de Plouha : devoir de Lemerrier Etienne et Fleury Isabelle ; devoir de Jegou Anne - Lemerrier Elise - Paries Morgane - Braud Virginie.

Les dossiers retenus pour le jury national sont les suivants :

3ème catégorie individuel collège :

- Chaplet Damien, élève de 3ème au collège Saint-Jean de Bosco de Lanrodec.

4ème catégorie : devoir collectif au :

- Collège Racine de Saint-Brieuc.

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE, ARRÊTÉ, ÉVADÉ DU TRAIN EN COURS DE DÉPORTATION

Récit intégral de Paul NICOL de Callac

Récit écrit par le témoin lui-même et adressé au Secrétaire des Anciens Combattants de la Résistance de Callac pour constitution d'archives de la Compagnie Ernest Le Borgne.

Sur dénonciation, les Allemands organisent une rafle à Callac dans la nuit du 8 au 9 avril 1944. Ce jour là, je fus libéré, sans doute par hasard; mais un peu plus tard, le 18 avril au matin, la Feldgendarmerie cernait ma maison et je fus interrogé à la Gendarmerie de Callac en présence des gendarmes Le Pape et Poulard. Les mains attachées, les coups pleuvaient m'envoyant d'un côté à l'autre de la pièce; ensuite direction Feldgendarmerie de Guingamp pour un nouvel interrogatoire, attaché au radiateur du chauffage central, les coups devenaient intenable. Ils connaissaient mon groupe "Richelieu", mon nom de guerre "Léon" et mon numéro matricule 2046, mais je niais tout en bloc et le Gestapiste qui m'interrogeait me dit : "Votre jurement est comme celui d'un Juif, vous aurez la tête coupée".

Je fus incarcéré à la prison de Guingamp avec 4 autres camarades arrêtés le même jour. Le 9 mai, nous quittons Guingamp pour la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc, là, certains camarades furent fusillés, toujours au petit matin. Je pensais, demain sera peut-être mon tour ...

Le 18 mai, départ pour le camp Marguerite à Rennes, annexe de la prison Jacques Cartier, bien encadrés. Toute évasion était impossible, c'était déjà le début du système concentrationnaire, logés en baraques, ce camp était entouré de chevaux de frise et de miradors.

Le 28 juin au soir, à notre départ du camp, mal nourris, couverts de poux, nous avions du mal à tenir debout; on nous embarqua avec plusieurs centaines de camarades dans des wagons à bestiaux, chacun une boule de pain, rien à boire et il faisait très chaud l'été 1944 ...

Le convoi démarra tard dans la nuit, s'arrêta à Redon et plusieurs fois en rase campagne. Nous arrivions à Chantenay dans la matinée du 29 juin. Après un va-et-vient Chantenay-Nantes, à pieds, la Croix Rouge prévenue essaya de nous donner un peu d'eau, mais les Allemands firent vider les fûts sous nos yeux.

Pendant notre embarquement, je pus voir la composition du train. Il comprenait une quinzaine de wagons de marchandises dont quelques-uns occupés par la troupe allemande, au milieu du convoi un wagon plat avec deux mitrailleuses et leurs servants et un wagon similaire en queue de train. Tous les deux wagons, deux sentinelles étaient postées; de ce fait un espace sans gardes existait entre deux wagons. J'embarquais dans un wagon presque complet. J'eus le réconfort d'y retrouver plusieurs camarades callacois; ensuite notre lot fut la soif, la dysenterie, c'était le début de l'enfer. Aussi à la nuit tombante, quand le camarade Jean Prigent muni d'une pince coupa le barbelé de la lucarne, je fus de suite volontaire pour l'évasion, préférant risquer la mort que de mourir à petit feu dans cet horrible wagon. Certains essayaient de nous raisonner, "les Allemands ne savent plus que faire de nous, le débarquement a eu lieu, on ne pourra pas aller plus loin", d'autres étaient de mon avis.

Deux heures du matin 1er juillet, nous étions six compagnons (Jean Prigent, René Philippeau 17 ans, un Le Jean Cheminot de Rennes, Amiel du Faouët et un parisien). Une fois hissés hors du wagon, on restait sur les tampons jusqu'à un ralentissement du train pour tenter le saut final. Le temps paraissait très long, on sautait et, sans bouger, on laissait passer le train qui n'en finissait pas.

Nous étions libres ou presque, mais dans quel état ... Comme convenu, on rechercha le long de la voie les autres évadés. Je retrouvais René Philippeau et Charles Geffroy, évadés d'un autre wagon. Il était imprudent d'insister et l'on s'enfonça dans le marais, sur une petite route, croyant toujours entendre des bruits de bottes.

En attendant le lever du jour, il fallait marcher et nous avions l'impression de tourner en rond. Puis, on aperçut une ferme isolée, avec méfiance je m'approchais car mes camarades blessés étaient couverts de sang; les fermiers nous donnèrent à manger, nous étions à quelques kilomètres d'Ancenis. Avec l'aide du soleil et de la carte d'un almanach des PTT, nous nous dirigeâmes vers notre point de repère : le Canal de Nantes à Brest. Nous y sommes arrivés à la tombée de la nuit exténués ; nous avons dormi dans une étable et nous retrouvons Georges Loscun, évadé d'un autre wagon, ainsi que Jojo Coriot. Nous continuons notre route, marchant la nuit, sans papiers, sans argent, nourris au hasard de la route par des fermiers malgré notre aspect. Nous



Un groupe de Callac en 1944.

arrivons au lieu-dit La Chevaleraie mais nous étions trop nombreux et facilement repérables ; nous traversons Blain de nuit et décidons de former deux groupes. Les pieds en sang, je restais à la ferme de Saint-Omer avec Charles Geffroy et Jojo Coriot.

Par la suite, j'ai appris que René Philippeau et Georges Loscun furent repris et arrêtés par les Allemands à 4 kilomètres de Pontivy ; ils furent torturés et fusillés à Pluméliau.

Le lendemain, le cultivateur vint nous prévenir qu'une péniche passait sur le canal. Le marinier accepta de nous prendre à son bord jusqu'à cinq kilomètres de Redon malgré les risques encourus ; après 25 kilomètres environ, le marinier nous fait vivement descendre dans la cale de la péniche car nous passons sous un pont SNCF qui avait été bombardé par les Anglais, les Allemands surveillaient la réparation du pont; les pierres tombées au fond du canal raclaient le fond de la péniche ; la peur nous envahit mais le marinier attacha le palan à un arbre pour nous tirer de ce mauvais pas. Il revint nous dire qu'il allait nous débarquer, le risque devenait trop grand. On se retrouva dans les marais de Redon car il nous fallait traverser la Vilaine ; un pêcheur providentiel nous fit traverser la rivière, puis dans un petit bourg une dame compatissante nous soigna les pieds et contacta le maquis de la Chauvaille où l'on retrouva Chauvel et Lachiver. On resta trois jours pour prendre un peu de force et de courage pour repartir. Toujours suivant le canal et par des chemins, nous sommes arrivés à Caurel, enfin dans les Côtes du Nord, pleins d'espoir malgré notre épuisement.

Nous sommes hébergés chez une tante de Charles Geffroy, chef de gare de cette localité, qui put prévenir nos familles de l'évasion et de l'endroit où nous étions, ce qui permit à ma soeur Christiane et à la soeur de Charles Geffroy de nous envoyer quelques vêtements et un peu de nourriture; quelle joie de revoir notre famille.

Toujours à pieds le long du canal on arriva à Gouarec. On déjeuna chez R. Melscoët (14 ans) qui avait été interné au camp Marguerite et libéré vu son âge. De Gouarec, notre direction était Kergrist-Moëlou ; avant d'y arriver on dormit dans une ferme près d'un bois; le lendemain, vers 6 heures du matin on retrouva Rolland, autre résistant libéré du camp Marguerite ; celui-ci nous chercha une ferme sûre pour nous cacher, nous reposer car Callac était encore infesté par les Allemands et la Milice. Après quelques jours je pris malgré tout, la direction de Callac pour rejoindre mon groupe de Résistance commandé par Auguste Jercoq. Le 4 août, arrivée des Américains, nous étions enfin libérés. Je restais mobilisé jusqu'à fin septembre ; à cette date je pus reprendre mon activité professionnelle. Les années ont passé, beaucoup ne sont pas revenus des Camps de la Mort. De ce wagon, seul reste Jean Prigent avec qui j'évoque des souvenirs et la mémoire de nos camarades disparus pour la Libération de la France.

Paul Nicol.

A Plusquellec, le 16 mars 1994.

Ce document est offert au Comité départemental de l'A.N.A.C.R. des Côtes d'Armor par Paul Nicol, l'auteur.

Cie F.T.P.F. - E.L.B. - CALLAC

FRONT DE LORIENT HIVER 1944 - 1945

La vie sur le front

Première sortie sur le front - A Coëtquidan, nous avions fait un rêve, celui de rejoindre l'armée Leclerc et De Lattre dans les Vosges et avec elles, de poursuivre l'ennemi jusque chez lui. Tant pis ! Le pays avait besoin de nous à cet endroit, nous étions prêts à y répondre : l'ennemi était partout le même.

Le lendemain matin, les préparatifs pour le départ se poursuivirent toute la matinée. Chaque soldat cherchait les munitions qui convenaient à son fusil, à sa mitrailleuse ou à son fusil-mitrailleur : balles françaises, anglaises, allemandes, américaines, c'était un peu la brocante. Nous étions plusieurs à avoir conservé les armes utilisées dans la Résistance et nous y tenions beaucoup, les ayant bien en mains.

Le soir, nous partions relever un bataillon tenant une position depuis une quinzaine de jours du côté de Nostang. Lourdemment chargés de notre barda, au bas mot une vingtaine de kilos, nous avons marché en file indienne de chaque côté de la petite route, laissant quelques mètres d'intervalle entre chacun de nous car un tir d'artillerie était toujours à craindre. Marcel, qui marchait derrière moi me dit en chuchotant : "Ca y est enfin, on va rentrer dedans." Après environ deux heures de marche, nous sommes arrivés sur nos positions. Le temps n'était pas très beau, l'automne s'annonçait mal. Après une rapide reconnaissance des lieux, nous nous sommes organisés pour la nuit. Ce secteur se situait en lisère de marais et paraissait assez calme, justement à cause de cette eau saumâtre qui nous séparait de ceux d'en face. "N'oubliez surtout pas de bien baisser la tête quand vous bougez, nous devons prévenir les camarades partant au repos, ils ont des tireurs d'élite et ils visent bien, deux des nôtres se sont fait tuer il y a quelques jours."

Après avoir disposé des guetteurs pour la nuit et désigné les tours de garde, nous sommes rentrés dans nos cahutes. Cahute est un grand mot : les abris consistaient en quelques troncs d'arbres coupés à la va-vite, adossés le long d'un talus sur lesquels étaient amoncelés toutes sortes de matériaux ramassés dans les masures abandonnées : morceaux de tôle ondulée, bouts de planches, etc., le tout calé par de gros pavés.

Je n'ai pas fermé l'œil cette première nuit. Des camarades, dont certains avaient seize ou dix-sept ans, venaient m'appeler à mi-voix : "Chef, venez voir, j'ai entendu du bruit dans les roseaux, c'est peut-être une patrouille ennemie." Alors, j'allais voir et surtout écouter. Le silence s'éternisait, je regagnais mon gourbi, rassuré, songeant que nous allions apprendre à vivre avec tous ces bruits nocturnes.

Au lever, chacun aurait bien essayé de dormir mais il y avait autre chose à faire. Chargés de bouteillons, les gars désignés pour la corvée sont partis jusqu'à la roulotte à environ un kilomètre chercher le café préparé par notre copain Dédé. Personne n'oubliait de baisser la tête pour se déplacer, quelques miaulements rageurs nous en avaient vite fait comprendre la nécessité.

Dans ce secteur, il n'était pas possible de creuser des tranchées, l'eau affleurait. nos chaussures, faites de mauvais cuir ou de carton bouilli, ne résisteraient pas longtemps dans cette tourbe gorgée d'eau.

Dans mon groupe, il y avait plusieurs gars de Plédran, Quessoy et autres communes limitrophes de Saint-Brieuc, fils d'artisans ou de paysans, durs à la peine. Je comptais sur eux pour bricoler des cagnas solides et imperméables à la pluie. Une équipe avait été désignée pour marauder dans les bâtiments abandonnés - nécessité fait loi. Ils ramenaient des poutres, des bouts de charpente, des tôles, enfin tout ce qui pouvait être utile pour la consolidation de nos terriers.

Les copains que nous avions remplacés nous avaient dit : "Méfiez-vous à l'heure de midi, les 77 et les 88 ont la fâcheuse habitude de venir saluer la soupe." Nous nous sommes donc méfiés mais la peur n'évitant pas le danger, le salut habituel est venu sans crier gare : une dizaine de fusants de 88 est venu donner le baptême du feu à pas mal de camarades. Nous aurions préféré du champagne. Par chance, la soupe n'était pas encore arrivée, et les tirs étaient mal ajustés. Les obus éclataient à plus de cent mètres de nos lignes, dans les marais. Chacun pensait "Pourvu qu'ils visent aussi mal la prochaine fois !"

La soupe est arrivée quelques minutes plus tard. Le plat du jour : ragoût de mouton aux fayots et comme boisson, du cidre. Nous nous sommes dépêchés d'ingurgiter notre brouet sans attendre que la graisse ne figeât les haricots dans le fond de nos gamelles.

Au bout de quelques jours, la routine s'installait, les tours de garde étaient bien réglés, les diverses corvées également. La vigilance était de règle, les gens d'en face n'étaient pas des enfants de choeur. En plus, il y avait les moustiques qui ne nous laissaient pas de répit et le soir, l'humidité montante des marais, redoutée par ceux qui n'avaient pas les bronches trop solides. Ainsi, nous devions lutter sur plusieurs fronts.

La nuit était plus angoissante que le jour. A seize ou dix-sept ans, on n'est pas encore très loin de l'enfance. Je préférais confier les heures les plus profondes et les plus obscures aux soldats un peu plus chevronnés. Le danger restait constant. Quelques jours avant, tout un poste de camarades s'était fait surprendre par une patrouille ennemie non loin du secteur que nous tenions. Cette patrouille avait utilisé une barcasse à fond plat pour se glisser parmi les roseaux et avait ramassé tous les copains qui devaient attendre la fin de la guerre comme prisonniers.

Deux ou trois jours plus tard, je suis allé avec Marcel et Bernard voir le frangin qui tenait un coin du secteur un peu plus loin. Son groupe avait aussi consolidé les gourbis comme nous l'avions fait. Dans son groupe, il y avait trois volontaires de l'armée républicaine espagnole qui, après avoir fui leur pays, avaient connu le camp d'Argelès, près de la frontière. Ils en conservaient un

PAUL AUFFRET SERGENT A LA 2^{ème} Cie - 1^{er} BATAILLON DU 71^{ème} R.I. RACONTE ...

mauvais souvenir et n'appréciaient pas du tout les gardes mobiles et les soldats sénégalais, utilisés comme garde-chiourmes. Pedro, Hanson et Otero formaient une équipe sur laquelle le frangin pouvait s'appuyer. Leur grand défaut, c'était le jeu de cartes - un jeu différent des nôtres qu'ils avaient ramené de chez eux et qui deviendrait vite populaire dans toute la compagnie. La guerre ne leur faisait pas peur. Leur juron favori était *viva la muerte!*, "vive la mort!".

Nous sommes restés deux semaines à cet endroit, puis une compagnie est venue nous relever, les jours raccourcissaient.

Repos à Landévant - Avant d'arriver à Landévant, notre compagnie s'est reformée dans un ordre impeccable pour offrir à la population un défilé militaire dans les règles de l'art.

Le soir, comme de bons soldats, nous avons fait la tournée des trois ou quatre bistrotts, et il n'était guère facile de trouver une chaise ou un bout de banc pour s'asseoir. Le pinard refaisait une timide apparition mais les soldats n'étaient pas riches, et une grande bolée de cidre faisait leur affaire la plupart du temps. Nous étions heureux de retrouver Landévant et sa sécurité. Le PC du bataillon occupait un ancien restaurant, Le Pélican, où nous évitions d'aller traîner nos guêtres. Cela nous évitait quantité de saluts militaires, quoique, à la vérité, peu d'officiers exigeaient ces marques de discipline.

Landévant, c'était le repos, mais un repos relatif : les corvées, les exercices et les tours de garde continuaient. Un petit champ, pas loin de la gare était utilisé pour les exercices de tir - Dame! En ligne, on tirait sur l'ennemi quand on l'apercevait mais on savait rarement si l'on avait fait mouche.

Nostang - Une semaine passe vite et, un soir, nous sommes repartis au front, cette fois à Nostang. Là encore, le secteur paraissait assez tranquille, les abris semblaient solides, il suffisait de les aménager un peu mieux, à notre manière. Comme à leur bonne habitude, le lendemain midi, ceux d'en face nous saluaient d'un feu d'artifices de fusants mélangés à quelques percutants qui n'avaient rien de salves d'honneur - à croire qu'ils savaient quel jour la relève se faisait ! Pendant la semaine de repos à Landévant, nous avons commencé à perdre la manie de baisser la tête, nous l'avons reprise bien vite.

Le vaguemestre passait presque tous les jours pour distribuer les lettres et les colis, toujours les bienvenus. Nous apprenions qu'à l'arrière la vie normale, sans les entraves policières des quatre années passées, reprenait peu à peu son cours et que les gendarmes se montraient moins fouteurs dans les musettes des randonneurs du dimanche.

J'avais emmené dans le tranchées mon vieil appareil photo, un Brownie Target Kodak des années trente-neuf. J'ai réussi à prendre quelques photos du groupe pour fixer à tout jamais sur la pellicule les vingt ans des copains.

La nourriture sur la ligne de front ne valait pas celle de Landévant, elle nous parvenait toujours aussi tiède à cause de la distance que devait accomplir la corvée chargée des bouteillons, les bouteilles thermos n'existaient pas, hélas !

Les jours avaient sérieusement diminués, les matinées et les soirées devenaient plus fraîches, nous appréhendions la mauvaise saison. Cependant, nous n'imaginions pas un instant que nous serions obligés de passer l'hiver dans la boue, comme nos pères l'avaient fait en d'autres temps. Les nouvelles du front principal, du côté des Vosges, de la Belgique ou d'Italie, parlaient d'avance rapide, nombre de villes importantes étaient reprises à l'ennemie et, en Russie, le rouleau compresseur écrasait méthodiquement les corps d'armées nazies. Non vraiment, pour Noël, nous serions à la maison, et l'on se promettait bien de dire deux mots aux planqués restés aux pays. Tel était (un peu) l'état d'esprit des gars de la compagnie.

L'éclairage avait été installé dans les gourbis. Pas d'électricité, pas de gaz, simplement de la graisse : il suffisait d'avoir une boîte vide en aluminium, de bricoler une mèche avec du cordon de parachute par exemple, de remplir de suif autour de la mèche jusqu'à ras bord, en laissant environ un centimètre à dépasser et le quinquet était prêt à dispenser une lumière tout à fait paracimonieuse transformant le noir absolu en pénombre.

Nous n'avons pas eu à déplorer de pertes ou de blessures dans notre compagnie. Nos abris tenaient bon sous les fusants et les percutants manquaient de précision, quarante ou cinquante mètres trop loin ou pas assez. Autant de vies épargnées. Après chaque canardage, Raymon Le F. disait "Ils n'ont pas encore mis dans le mille aujourd'hui." Il avait raison car s'ils avaient mis dans le mille, il y aurait eu de la casse !

Au bout de deux semaines dans ce secteur, nous sommes partis au repos ou, plus exactement, en demi-repos puisque nous restions tout près, si l'on peut dire, à deux kilomètres en arrière.

*Photo prise en AVRIL 1945 sur le front de Lorient, près de Nostang, par Pierre PETIT.
Groupe de la 2^{ème} Compagnie du 1^{er} bataillon du 71^{ème} R.I.*

Rémi HINAULT, Leroux, Jean DRONIGO, Louis Pasquiou, Emile LE GARFF etc...



Message du Général de Gaulle aux Bretons - Octobre 1942

*La Fidélité des Bretons
n'a jamais été plus grande
que dans le plus grand péril
que la France ait jamais connu.*

*Rien n'entame cette fidélité.
L'invasion, la trahison, la corruption
ne mordent pas mieux sur elle
que la tempête ne mord sur le granit armoricain.*

*Parmi les bons et purs Français,
marins, soldats, aviateurs,
qui combattent toujours pour la France,
un sur trois est Breton.*

*Parmi les morceaux de la France
qui lui gardent son âme vivante,
aucun ne la garde mieux que la Bretagne prisonnière.*

*Quand viendra notre victoire,
quelle amie, quelle soeur, quelle fille
sera plus près du coeur de la France ?*

BEGARD :

Angèle LE VEZU nous a quitté

Le Comité de l'ANACR de Bégard a perdu une amie très chère, Résistante de la première heure.

A partir du mois de septembre 1943, elle a participé activement :

- A la réception et la distribution de journaux et de tracts clandestins pour appeler à la lutte contre l'ennemi, ce matériel était entreposé chez sa soeur Marie au bourg de Louargat.

- A la liaison entre les différents groupes de résistants F.T.P.F. du secteur de Louargat.

- Au transport d'armes ;

- Au ravitaillement des différents groupes ;

- A recueillir des renseignements sur les mouvements de l'ennemi.

Elle était disponible à toute heure de jour comme de nuit. Elle a participé du 5 au 15 août 1944, à la Libération sur Trégor (secteur côtier de Lannion et de Tréguier).

Après la Libération totale du département des Côtes du Nord, l'Etat-Major F.F.I. a lancé un appel pour aller contenir les forces ennemies retranchées sur le front de l'Atlantique (Lorient et Saint-Nazaire), Angèle s'est portée volontaire et a servi au 15ème Bataillon en tant qu'assistante sanitaire, puis en septembre 1944, elle a servi au 71ème R.I. à sa demande toujours en tant qu'assistante sanitaire jusqu'à la capitulation de l'ennemi le 10 mai 1945.

En juillet 1945, Angèle est partie en occupation en Allemagne avec le 71ème R.I. composante de la 19ème D.I. sous les ordres du général Borgnis-Desbordes.

Après avoir suivi d'une formation de standardiste elle a été admise dans cette fonction à l'Etat-Major de la 19ème D.I.

Angèle a demandé sa mutation pour l'Ecole Militaire de Paris comme standardiste et a tenu cette fonction jusqu'à sa démobilisation.

Angèle était titulaire de : La Légion d'Honneur ; la médaille Militaire ; l'Ordre national du Mérite ; la Croix de Guerre 39/45 ; la Croix de Combattant Volontaire Guerre 39/45 ; la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance ; La Croix de Combattant Guerre 39/45 ; la Médaille Commémorative 39/45 ; du Titre de porte drapeau national du personnel féminin de l'armée de terre.

Cliché ci-contre :

*Angèle Le Vezu ranimant la flamme du soldat inconnu
à l'Etoile en 1998*

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de notre fidèle adhérente.

NOS CAMARADES DISPARUS

◆ CALLAC - MAËL-CARHAIX

JEAN TOUBOULIC

Le Comité de Maël-Carhaix Callac vient de perdre l'un des siens à l'âge de 80 ans, le 28 mars dernier.

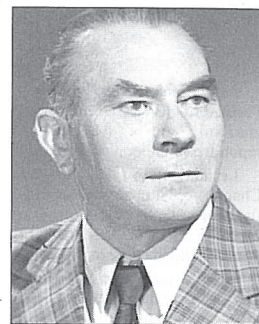
Jean Touboulic de Bulat-Pestivien, ancien Résistant, engagé dans la lutte contre l'occupant dès 1942.

Réfractaire au STO, il s'engage dans le groupe de Marcel Le Verge à Bulat-Pestivien puis à Plougonver où il exécute de nombreuses actions, sabotages des lignes de téléphone allemandes, entraves à la circulation, distribution de journaux ... jusqu'à la Libération.

En août 1944, il part sur le front de Lorient volontaire pour la durée de la guerre. Le sous-équipement des forces combattantes F.F.I., l'hiver rigoureux de 44-45 auront raison de sa santé ; il est réformé pour maladie en avril 1945 et rentre dans ses foyers. Il ne pourra reprendre une activité professionnelle qu'en 1946.

A son épouse Yvette, à ses enfants et petits-enfants, à toute sa famille et amis, l'A.N.A.C.R. présente ses plus sincères condoléances.

Jean était titulaire de la médaille de réfractaire, de la médaille C.V.R., de la Croix du Combattant 39/45 au titre de la Résistance.



EMILE TILLY

Le 20 mars 2001, notre camarade Emile Tilly de Louargat nous a quitté à 80 ans. Il laisse à tous ceux qui étaient avec lui pendant la lutte contre l'occupant, le souvenir d'un camarade dévoué, courageux, volontaire pour toutes les missions du combat permanent de la Résistance avec son groupe de Carnoët sous les ordres de Guillaume Le Corre jusqu'à la Libération du secteur de Callac.

Engagé pour la durée de la guerre, il est titulaire de la Croix du Combattant 39/45 au titre de la Résistance et de la C.V.R.

EDOUARD GLEYO

Notre ami Edouard Gleyo, adhérent de l'A.N.A.C.R. depuis sa fondation est décédé le 17 avril 2001.

Très jeune résistant, puisqu'en 1941 il n'avait que 15 ans lorsqu'il entra dans la Résistance. C'est en mars 1944 qu'il rejoint le maquis dans le groupe du Commandant Hector à Plancoët pour participer à la libération de Lamballe et de Paimpol.

Nos sincères condoléances aux familles de nos camarades.



NE CHERCHEZ PLUS

les clés de votre habitat

LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN
 EN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR Q
 UÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOE
 MEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE P
 LOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLA
 GE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-
 PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARM
 OR-PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT L
 AD PLOEMEUR QUÉVEN LORIE
 PLOEMEUR QUÉVEN L
 AGE PLOEMEUR QUÉV
 -PLAGE PLOEMEUR Q
 LOR-PLAGE PLOEMEU
 QUÉVEN LORIENT LARMOR- PLAGE
 PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PL
 AGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMO

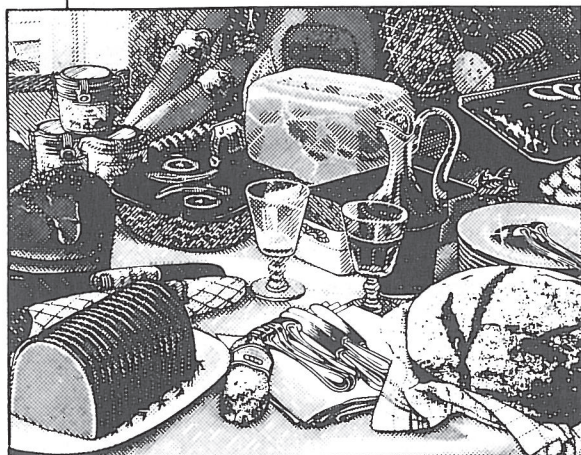
**Votre pavillon
 et son terrain, ou
 votre appartement
 vous y attendent...**



21, rue Jules Legrand - 56100 LORIENT
 Téléphone 02 97 64 22 70

"AMI ENTENDS-TU"

- Rédaction -Maquettes - Photos : Jean MABIC
- Trésorerie - Administration : Denis GRENIER
- Fichier - Routage : Armand GUEGAN



**PENSEZ A RENOUVELER
 VOTRE ABONNEMENT
 A "AMI ENTENDS-TU"**

S.A. EVENO Christian

Z.I. du Gaillec

56270 PLOEMEUR - Tel. 02 97 37 48 63

TOUTES ISOLATIONS INTERIEUR/EXTERIEUR

**FONCIA
 ATLANTIQUE**

Cabinets Lorientais associés :

Claude GREHAIGNE - SOGICOP

13-15, rue Auguste-Nayel
 56325 LORIENT cedex
 Tél. 02 97 21 26 75

4, rue Maréchal Joffre
 56700 HENNEBONT
 Tél. 02 97 36 43 33



Le Chêne d'Antan

Hervé DUCLOS

Maître Artisan Cuisinier

TRAITEUR

Kermarec - 56240 BERNÉ

Tél. 02 97 34 23 60

ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :

BP 52 - Route de Lorient

56302 Pontivy cedex

Tél. 02 97 25 06 30

Télex Onno Ptivy 730 959+



Usines : Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Directeur de la publication : ÉtienneCARDIET - Siège : 140, cité Salvador Allendé - 56100 LORIENT

Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1978 - Périodique inscrit à la CPPAP sous le N° 773 D 73 AC

*Les
Plus Belles
Fleurs*
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
Tél. 02 97 21 05 56

DU CLOS Fabrique d'escaliers bois
MENUISERIE
Z.A. de Berné
56240 PLOUAY
Tél. 02 97 34 20 06
s.a.r.l. **FRÈRES**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME
DU
CONSEIL NATIONAL
DE LA
RÉSISTANCE
(C.N.R.)

DOCUMENT D'UN INTÉRÊT
HISTORIQUE DISPONIBLE AU
SIÈGE DE L'A.N.A.C.R.
Cité Allende - LORIENT

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard Philipe - **LANESTER** - Tél. 02 97 76 16 54

LE RELAIS DE STRASBOURG
SAINT-MARC - 56380 GUER

Grandes Salles pour :
MARIAGES - BANQUETS
SÉMINAIRES - RÉUNIONS

Tél. 02 97 22 02 07

E R A "AUX ARMÉES RÉUNIES"
distribution

Articles pour militaires Vêtements de chasse
Médailles - Décorations (Expéditions) et de pêche
ARMURERIE Coutellerie
Cadeaux

Remises au adhérents de L'A.N.A.C.R.
13, Rue Fénélon Tél. 02 97 21 10 19 **LORIENT**

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE

Bernard QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX - Tél. 02 97 51 81 04



BRISSON
ASSURANCES
TOUTES BRANCHES

PARTICULIERS - ENTREPRISES - PLACEMENTS

34, rue Lazare Carnot - **LORIENT**
Tél. 02 97 21 07 71 - Télécopie 02 97 21 99 21